

En collaboration avec



Ministère fédéral
des Affaires étrangères



↪ Religions *for* Peace

Le rôle des acteurs religieux dans les dynamiques démographiques

Conclusions des Dialogues africains sur
la foi et la démographie

En collaboration avec



Ministère fédéral
des Affaires étrangères



↪ Religions *for* Peace

Le rôle des acteurs religieux dans les dynamiques démographiques

Conclusions des Dialogues africains sur la foi et la démographie

Mentions légales

Édition originale
Décembre 2024

© Institut berlinois pour la population et le développement

Ce travail est protégé par le droit d'auteur. Tous droits réservés.

Publié par

**Berlin Institute for Population and Development –
Institut berlinois pour la population et le développement**

Schillerstrasse 59

10627 Berlin

Allemagne

Tél. : +49 (0)30 22 32 48 45

E-mail : info@berlin-institut.org

www.berlin-institut.org

Retrouvez l'Institut berlinois sur Facebook, sur Instagram et sur LinkedIn.

Auteurs : Colette Rose, Catherina Hinz

Relecture : Eley McAinsh, Kristin Neufeld

Recherches, vérification factuelle et soutien technique :

Ihsan Attar, Adrián Carrasco Heiermann, Cotasse Maungue,

Thomas Nice, Constantin Wazinski

Traduction : Fiona Sculler / François Berson Entringer

Conception graphique et mise en page : Jörg Scholz

Impression : Heenemann

ISBN : 978-3-946332-77-0

Dans le présent document, les termes employés pour désigner des personnes sont pris au sens générique. L'utilisation du genre masculin a été adoptée afin de faciliter la lecture et n'a aucune intention discriminatoire. Le contenu de cette publication relève de la seule responsabilité de l'Institut berlinois.

Le projet des Dialogues africains sur la foi et la démographie a été réalisé par le ministère fédéral allemand des Affaires étrangères, le Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA), Religions pour la Paix (RPP) et l'Institut berlinois pour la population et le développement. Les opinions exprimées dans le présent rapport ne reflètent pas nécessairement la position des partenaires du projet.

L'Institut berlinois tient à remercier le ministère fédéral allemand des Affaires étrangères d'avoir financé le projet ainsi que la présente publication.

Avec le soutien du



Ministère fédéral
des Affaires étrangères

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|-----------|
| AVANT-PROPOS | 4 |
| REMERCIEMENTS | 5 |
| SYNTHÈSE DU RAPPORT | 6 |
| LISTE DES ABRÉVIATIONS UTILISÉES | 8 |
| | |
| 1. INTRODUCTION : POURQUOI UNE SÉRIE DE DIALOGUES SUR LA FOI ET LA DÉMOGRAPHIE EN AFRIQUE ? | 9 |
| LES DIALOGUES AFRICAINS SUR LA FOI ET LA DÉMOGRAPHIE..... | 11 |
| | |
| 2. LES MUTATIONS DÉMOGRAPHIQUES ET LE DIVIDENDE DÉMOGRAPHIQUE | 13 |
| LE DIVIDENDE DÉMOGRAPHIQUE : EXPLICATIONS..... | 14 |
| | |
| 3. LES ACTEURS CONFESIONNELS COMME AGENTS DU CHANGEMENT | 15 |
| LA TRANSITION DÉMOGRAPHIQUE : QUELLE CONTRIBUTION POSSIBLE DE LA PART DES ACTEURS RELIGIEUX ?..... | 15 |
| UN CHANGEMENT DE L'INTÉRIEUR..... | 16 |
| LEVIERS À LA DISPOSITION DES ACTEURS CONFESIONNELS..... | 18 |
| | |
| 4. CONCLUSIONS DES DIALOGUES AFRICAINS : LEÇONS TIRÉES ET BONNES PRATIQUES | 19 |
| 4.1 FAIRE PROGRESSER L'ÉGALITÉ DES GENRES AU PROFIT DU DIVIDENDE DÉMOGRAPHIQUE..... | 19 |
| 4.2 AMÉLIORER LA SANTÉ SEXUELLE ET REPRODUCTIVE POUR ACCÉLÉRER LA TRANSITION DÉMOGRAPHIQUE..... | 23 |
| 4.3 L'ÉDUCATION DES FILLES : LA CLÉ DE LA TRANSITION DÉMOGRAPHIQUE..... | 26 |
| 4.4 BESOINS ET OPPORTUNITÉS DES JEUNES..... | 29 |
| 4.5 QUELS DÉFIS (POTENTIELS) POUR LES ORGANISATIONS ET ACTEURS CONFESIONNELS ?..... | 32 |
| | |
| 5. RECOMMANDATIONS | 33 |
| CE QUE DEVRAIENT FAIRE LES ORGANISATIONS LAÏQUES, LES ÉTATS ET LES AGENCES DE COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT..... | 33 |
| CE QUE DEVRAIENT FAIRE LES ACTEURS, ORGANISATIONS ET RESPONSABLES CONFESIONNELS..... | 34 |
| | |
| GLOSSAIRE | 35 |
| LISTE DE TOUS LES PROJETS PRÉSENTÉS DANS LE CADRE DES DIALOGUES | 37 |
| SOURCES | 40 |

AVANT-PROPOS

Bien souvent, les pays engrangent leur « dividende démographique » (à savoir les avantages économiques qu'ils peuvent dériver de leur pyramide des âges) lorsque deux phénomènes sont concomitants, à savoir d'une part la hausse de la proportion des personnes en âge de travailler par rapport à la population dépendante (qui résulte généralement d'une baisse de la fécondité) et d'autre part des investissements efficaces dans la santé, l'autonomisation, l'éducation et l'emploi des femmes.

La population du continent africain continue à connaître une croissance rapide : alors que 1,5 milliard de personnes y vivent aujourd'hui, ce chiffre devrait atteindre les 2,5 milliards d'ici 2050. À l'heure où les pays d'Afrique progressent dans leur transition démographique, des investissements multisectoriels immédiats sont nécessaires pour exploiter tout le potentiel du dividende démographique, et ce, en prenant en compte l'approche basée sur les droits humains. C'est ce qu'a souligné la feuille de route de l'Union africaine *Tirer pleinement profit du dividende démographique en investissant dans la jeunesse*.

C'est une évidence : les dynamiques démographiques peuvent être un enjeu de taille pour les sociétés qui doivent y répondre sans pour autant avoir l'infrastructure, les investissements sociaux et l'implication politique

nécessaires en matière d'éducation, de soins de santé et d'économie. Pour cueillir les fruits du dividende démographique sur le long terme, il faut donc des investissements reposant sur une volonté et une action politiques fortes. Et il est clair qu'une société sensibilisée aux enjeux motive les responsables politiques à agir. Les dynamiques démographiques d'un pays donné jouent certes un rôle clé pour la société en question, mais peuvent également impacter d'autres pays voire l'ensemble de la région. C'est pourquoi elles peuvent également avoir des conséquences en matière de stabilité politique ou de politique étrangère.

Les États de la région cherchant à faire bénéficier leurs populations du dividende démographique concentrent leurs investissements essentiellement sur la santé (la planification familiale, entre autres), l'éducation et l'emploi chez les jeunes. Face aux obstacles dans cette gestion des mutations sociodémographiques, les États peuvent compter sur les organisations confessionnelles interreligieuses, qui sont bien placées pour les aider, puisqu'elles sont bien souvent déjà impliquées dans des secteurs pertinents pour les questions démographiques tels que la santé, l'éducation, le bien-être psychosocial et l'aide humanitaire. Pourtant, ils font rarement appel aux acteurs confessionnels de manière systématique pour tirer parti du dividende démographique.

Ce constat a constitué l'un des points de départ des Dialogues africains sur la foi et la démographie, une série d'événements financée par le ministère fédéral allemand des Affaires étrangères. Coorganisée par Religions pour la Paix, l'Institut berlinois pour la population et le développement, le ministère fédéral allemand des Affaires étrangères et le Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA), elle a été conçue pour offrir un espace de discussion et d'échange ouvert entre les acteurs confessionnels et les experts travaillant sur les questions démographiques. Forts des expériences tirées des Dialogues sur la diversité et le dividende démographiques (« #The4DSeries »), qui ont porté sur les parties prenantes étatiques et de la société civile, les organisateurs de cette nouvelle série ont décidé de tourner leur regard vers les organisations religieuses et de collaborer avec les conseils interreligieux de Religions pour la Paix en tant qu'acteurs clés de la démographie.

Le premier dialogue en ligne a été l'occasion de creuser le concept de dividende démographique et le rôle possible des acteurs confessionnels en tant que partenaires des États et des organisations internationales pour répondre aux défis démographiques et ouvrir la fenêtre d'opportunité correspondante. Les quatre séances qui ont suivi ont permis de présenter des exemples de projets

REMERCIEMENTS

et d'actions menés par et avec des acteurs confessionnels dans divers pays d'Afrique pour promouvoir l'égalité des genres, la santé sexuelle et reproductive, l'éducation des filles et la mobilisation des jeunes. Le dialogue final, quant à lui, a souligné comment ce travail pourrait aboutir en évoquant les stratégies de parties prenantes qui ont déjà été couronnées de succès et pourraient être dupliquées ailleurs.

En réunissant des acteurs confessionnels essentiels en Afrique, en disséminant les conclusions d'études de cas réussies et en réfléchissant aux stratégies qui pourraient être appliquées à plus large échelle, nous espérons avoir, par ces dialogues, contribué à sensibiliser davantage au potentiel significatif du dialogue interreligieux dans le cadre des mutations démographiques, mais aussi favorisé les échanges transversaux entre États, instances interreligieuses, responsables religieux et acteurs de la société civile.

Berlin, Nairobi et New York, décembre 2024

Dr Francis Kuria

Secrétaire général de Religions pour la Paix

Ian McFarlane

Directeur de la Division des relations externes de l'UNFPA

Christoph Retzlaff

Ambassadeur et chargé de l'Afrique subsaharienne et du Sahel du ministère fédéral allemand des Affaires étrangères

Catherina Hinz

Directrice de l'Institut berlinois pour la population et le développement

Le projet des Dialogues africains sur la foi et la démographie a été conçu et réalisé par le Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA), Religions pour la Paix (RPP), le Conseil africain des responsables religieux de Religions pour la Paix, l'Institut berlinois pour la population et le développement ainsi que le ministère fédéral allemand des Affaires étrangères. Les différents dialogues ont été co-organisés par un comité directeur composé de représentants de chaque organisation, lesquels ont également grandement contribué au contenu du présent rapport. Les membres du comité directeur, anciens ou actuels, sont Nkeiruka Kiki Didigu, Catherina Hinz, Thomas Keppen, Jimmy Obuya, Colette Rose, Deepika Singh, Carsten Thiele et Caterina Tino. Chacun des dialogues a nécessité un soutien technique et la mobilisation de responsables religieux et de participants de l'ensemble du continent. C'est là le fruit du travail de Religions pour la Paix et du Conseil africain des responsables religieux de RPP. Des collaborateurs et des stagiaires de Religions pour la Paix, du Conseil africain des responsables religieux de RPP, de l'UNFPA et de l'Institut berlinois ont également apporté une aide précieuse aux dialogues en qualité de rédacteurs des procès-verbaux, d'animateurs de discussions parallèles ou d'assistants techniques.

Le comité directeur remercie les nombreuses personnes et organisations dont le soutien, la contribution et la participation ont rendu possible la réussite de ce projet. Nous souhaitons tout particulièrement souligner notre reconnaissance vis-à-vis des experts qui, de par leur contribution technique, ont recontextualisé chacun de ces dialogues, à savoir Eliya M. Zulu (Institut africain des politiques de développement – AFIDEP), Julie Diallo (UNFPA), Alex Ezeh (École de santé publique Dornsife de l'Université Drexel), Boubakar Yougbare (Centre international pour l'éducation des filles et des femmes en Afrique de l'Union africaine – UA/CIEFFA), Bernadette Ssebadduka (UNFPA) et Nafissatou Diop (UNFPA). Nous remercions également les personnes que nous avons invitées à présenter leur travail et leurs expériences à l'occasion des dialogues, dont beaucoup sont mentionnées au fil du présent rapport. Vous trouverez une liste de tous les projets présentés dans le cadre des dialogues à la fin du document. Enfin, nous adressons notre profonde gratitude à toutes les personnes qui ont participé aux six dialogues et dont les idées et les réflexions ont grandement enrichi les échanges de ces séances et, par là même, le présent rapport.

SYNTHÈSE DU RAPPORT

À l'heure où beaucoup de régions du monde voient leur population vieillir rapidement, stagner voire fléchir, celle de la plupart des pays d'Afrique reste très majoritairement jeune et croît à un rythme élevé. Aujourd'hui, l'Afrique compte quelque 1,5 milliard de personnes, chiffre qui devrait passer à 2,5 milliards d'ici 2050. Continent où près de 60 % de la population a moins de 25 ans, l'Afrique connaîtra des mutations démographiques importantes au cours de ce siècle. Celles-ci exigeront des réponses politiques ciblées et évolutives de la part de chacun de ses 54 pays.

En Afrique comme ailleurs dans le monde, les institutions et acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux mettent déjà en œuvre des politiques et des programmes destinés à accompagner et à maîtriser les mutations démographiques, parfois même avec l'objectif déclaré de tirer parti du dividende démographique. Les États seuls ne peuvent mener à bien cette tâche. Cette entreprise requiert une implication des acteurs de la société civile et de la coopération pour le développement et des institutions multilatérales, mais aussi la mobilisation des acteurs confessionnels et des organisations regroupant diverses religions. Ces derniers sont particulièrement pertinents sur un continent où 95 % de la population se réclame d'une religion et où les responsables religieux sont des personnalités respectées qui jouissent de davantage de confiance que l'État. Pourtant, les États font rarement appel aux acteurs et organisations confessionnels de manière systématique pour répondre aux changements sociodémographiques et c'est là une opportunité manquée.

Dans ce contexte, quatre institutions (Religions pour la Paix, le Fonds des Nations Unies pour la population, le ministère fédéral allemand des Affaires étrangères et l'Institut berlinois pour la population et le développement) ont collaboré pour organiser une série de dialogues en ligne sur le rôle que les acteurs confessionnels sont appelés à jouer pour façonner l'avenir démographique de l'Afrique. Cette série d'événements a porté le nom de « Dialogues africains sur la foi et la démographie ».

Leurs organisateurs étaient conscients que bon nombre d'acteurs confessionnels, notamment les responsables religieux, les organisations confessionnelles et les conseils interreligieux, travaillent déjà sur les questions démographiques et ont un poids en la matière. Les acteurs correspondants en Afrique s'engagent auprès de leur communauté dans des domaines tels que l'éducation, la santé, l'aide humanitaire et le bien-être psychosocial. Directement ou indirectement, de manière intentionnelle ou non, ils contribuent à bâtir les assises sociales des mutations démographiques. Ils dispensent des services de santé vitaux, aident à faire évoluer les normes sociales et à former les jeunes. Ainsi, les acteurs confessionnels devraient être vus comme des partenaires clés face à ces défis démographiques.

Entre avril 2022 et décembre 2023, les organisateurs des Dialogues africains sur la foi et la démographie ont réuni des acteurs confessionnels ainsi que des représentants d'institutions publiques, d'organisations internationales et de la société civile d'Afrique pour étudier le rôle que peut jouer le dialogue interreligieux pour les mutations démographiques et le développement durable à l'occasion de six événements en ligne. Le

premier a permis de présenter les enjeux démographiques, tandis que le sixième a souligné les stratégies prometteuses adoptées par les acteurs en question. Les quatre autres ont braqué les projecteurs sur des thématiques identifiées comme étant les grands leviers à la disposition des acteurs confessionnels en lien avec les questions démographiques, à savoir l'égalité des genres, la santé sexuelle et reproductive, l'éducation des filles et l'autonomisation de la jeunesse. Les grandes conclusions issues des Dialogues africains sont décrites ci-dessous.

Les responsables religieux peuvent faire progresser l'égalité des genres et le font déjà

Bon nombre d'organisations et de responsables religieux œuvrent déjà en faveur de l'égalité des genres de différentes manières, notamment en s'opposant aux pratiques néfastes telles que les mutilations génitales féminines (MGF), les violences basées sur le genre (VBG) et le mariage des enfants au sein de leur communauté. Leur travail consiste à faire évoluer les normes sociales et les perspectives et à découpler les pratiques culturelles délétères de la religion. Ils peuvent également impliquer les hommes dans des échanges autour de questions en lien avec l'égalité des genres au sein de leur famille et de leur communauté. Cela peut prendre la forme d'une remise en question des concepts traditionnels de masculinité, de l'élaboration d'alternatives positives et de la transformation des rôles sexospécifiques des hommes et des femmes.

Les acteurs confessionnels peuvent améliorer la santé sexuelle et reproductive et le font déjà

Bon nombre de responsables confessionnels s'appuient sur les enseignements religieux pour corriger les malentendus au sujet de la planification familiale et de la santé sexuelle et reproductive (SSR). Certains responsables religieux, par exemple, proposent et disséminent des arguments théologiques en faveur de la planification familiale et de l'espacement des naissances reposant sur une lecture et une interprétation attentives des textes sacrés tels que la Bible ou le Coran. Ils peuvent également présenter la santé maternelle et infantile comme devant être la grande priorité des parents et soulignent que toute nouvelle grossesse ne doit pas mettre en danger la santé de la mère ou de ses enfants. De plus, en leur qualité de prestataires de services sociaux et de santé, les organisations confessionnelles peuvent offrir des services de SSR et une sensibilisation à ce sujet dans des contextes humanitaires, mais aussi inculquer aux femmes et aux filles les principes d'hygiène menstruelle.

Les organisations confessionnelles peuvent promouvoir l'éducation des filles et le font déjà

Bien souvent, les organisations religieuses dispensent des services dans des domaines clés pour faire progresser la transition démographique, tels que l'éducation. Elles ont donc un rôle tout naturel à jouer dans ces contextes pour promouvoir l'éducation des filles en adoptant des mesures sexospécifiques afin de garantir leur participation et leur réussite dans l'enseignement primaire et secondaire dans de bonnes conditions. Par exemple, les acteurs confessionnels gérant des écoles peuvent veiller à ce que les élèves aient accès à de l'eau propre, à des installations sanitaires adaptées et à des produits d'hygiène menstruelle pour que les filles n'aient pas à rester chez elles dès lors qu'elles ont leurs règles. Les responsables religieux peuvent également jouer un rôle clé en usant de leur influence afin de promouvoir l'éducation des filles. Ils peuvent présenter celle-ci comme un bien moral à préserver dans l'optique d'une égalité des genres, qui reste un impératif pour garantir des familles et des communautés plus résilientes et en meilleure santé.

Les organisations religieuses peuvent autonomiser les jeunes et le font déjà

Les organisations de jeunesse des Églises et mosquées sont des acteurs importants pour travailler avec les jeunes et les mettre en capacité d'être le moteur de la transformation socio-économique du continent. Les responsables confessionnels peuvent également contribuer à faire davantage entendre la voix des jeunes en les invitant à exercer des fonctions de responsabilité au sein des organisations religieuses. Pour apporter un changement significatif à la vie de ces derniers, les institutions religieuses créant des possibilités d'emploi (écoles ou hôpitaux, par exemple) peuvent également s'engager à former et à embaucher des jeunes, y compris ceux en situation de handicap.

RECOMMANDATIONS

Ce que devraient faire les organisations laïques, les États et les agences de coopération au développement :

- Identifier et soutenir les organisations et acteurs religieux qui prennent déjà fait et cause pour le planning familial, l'égalité des genres et l'éducation des filles ;
- Reconnaître le potentiel des organisations religieuses en tant que partenaires susceptibles d'élaborer et de mettre en œuvre des stratégies et des programmes de santé et d'éducation ;
- Modifier le langage ou identifier le discours approprié pour établir un dialogue respectueux avec les acteurs confessionnels dans la durée ;
- Nouer des partenariats avec des organisations confessionnelles impliquées dans des contextes variés, y compris dans les situations d'urgence humanitaire ;
- Ne pas préjuger des opinions des acteurs religieux sur des questions telles que la SSR, les MGF ou les VBG et privilégier le dialogue ;
- Fournir des ressources et des informations aux communautés de croyants à l'échelle locale sur les questions sociodémographiques essentielles ;
- Présenter aux acteurs confessionnels des ressources d'ores et déjà élaborées par d'autres organisations confessionnelles, telles que des programmes islamiques d'éducation sexuelle ou encore des déclarations de l'Église en faveur de la planification familiale.

Ce que devraient faire les acteurs, organisations et responsables confessionnels :

- Élaborer et promouvoir les interprétations des textes religieux qui soutiennent l'égalité des genres, la planification familiale et l'éducation des filles ;
- S'informer eux-mêmes sur les problèmes de SSR touchant les membres de leur communauté ;
- Renforcer la prise de conscience dans leurs milieux (au sein de leurs institutions ou auprès d'autres responsables religieux, par exemple) sur l'importance de l'égalité des genres, de l'éducation des filles et de l'autonomisation des jeunes ;
- Sensibiliser les parents membres de leur communauté à l'impact durable des décisions qu'ils prennent pour l'avenir de leurs filles ;
- Créer des politiques de protection de l'enfance pour leurs institutions ;
- Transmettre des compétences utiles pour la vie de tous les jours dans les écoles du dimanche et autres contextes pédagogiques religieux et insister sur le fait que le bien-être psychique et spirituel est étroitement lié à la santé physique ;
- Suivre le rythme de l'évolution de la société, y compris en matière de technologies, en embauchant et en encourageant des responsables des mouvements de jeunesse à les conseiller dans leur planification et leur prise de décision ;
- Promouvoir et soutenir activement les jeunes prenant des responsabilités au sein de leurs institutions et accorder davantage de poids à leurs préoccupations et à leurs messages ;
- Instaurer des pratiques et des espaces inclusifs pour les jeunes en situation de handicap et plaider en faveur de leur droit à l'éducation, à la formation et à l'emploi ;
- Exercer leur influence auprès des décideurs politiques pour soutenir les politiques basées sur les droits humains à différentes échelles (infranationale, nationale, régionale et mondiale) afin de mieux répondre aux besoins de leurs communautés ;
- Inviter les garçons et les hommes à s'interroger sur les rôles traditionnellement attribués aux femmes et aux hommes et qui leur portent également préjudice.

LISTE DES ABRÉVIATIONS UTILISÉES

| | |
|---------------|--|
| EAH | eau, assainissement et hygiène |
| GHM | gestion de l'hygiène menstruelle |
| IST | infections sexuellement transmissibles |
| MGF | mutilations génitales féminines |
| NEET | non scolarisé et sans emploi ni formation |
| OC | organisations confessionnelles |
| OMS | Organisation mondiale de la Santé |
| ONG | organisation non gouvernementale |
| PDI | personnes déplacées internes |
| sida | syndrome d'immuno-déficience acquise |
| SSR | santé sexuelle et reproductive |
| SWEDD | projet pour l'autonomisation des femmes et le dividende démographique au Sahel |
| UNESCO | Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture |
| UNICEF | Fonds des Nations Unies pour l'enfance |
| VBG | violences basées sur le genre |
| VIH | virus de l'immunodéficience humaine |
| VPI | violences exercées par un partenaire intime |
| VSBG | violences sexuelles et basées sur le genre |

1 | INTRODUCTION : POURQUOI UNE SÉRIE DE DIALOGUES SUR LA FOI ET LA DÉMOGRAPHIE EN AFRIQUE ?

À l'heure où beaucoup de régions du monde voient leur population vieillir rapidement, stagner voire fléchir, celle de la plupart des pays d'Afrique reste très majoritairement jeune et croît à un rythme élevé. Continent où près de 60 % de la population a moins de 25 ans,¹ l'Afrique connaîtra des mutations démographiques importantes au cours de ce siècle. Celles-ci exigeront des réponses politiques ciblées et évolutives de la part de chacun de ses 54 pays.

Aujourd'hui, l'Afrique compte quelque 1,5 milliard de personnes, chiffre qui devrait passer à 2,5 milliards d'ici 2050 et même peut-être à près de 4 milliards d'ici 2100.² Alors que la population mondiale continuera à croître, le nombre moyen d'enfants par femme dans la région devrait diminuer de moitié au cours de la même période, passant de quatre enfants par femme en moyenne aujourd'hui à deux d'ici la fin du siècle.³

Couplée à une taille des familles tendant à diminuer, cette croissance démographique projetée est synonyme d'opportunités et de défis importants pour le continent. Avoir à la fois une population croissante et un taux de fécondité en déclin peut être synonyme de main-d'œuvre jeune de plus en plus nombreuse, ce qui peut aller de pair avec un gain de productivité économique. C'est ce que l'on qualifie parfois de « **dividende démographique** » (cf. glossaire et chapitre 2). Néanmoins, pour tirer parti de cette opportunité, certaines conditions doivent être remplies, *a minima* d'offrir une instruction de qualité et des perspectives d'emploi à tous ces jeunes.

Bon nombre de pays d'Afrique sont confrontés à des défis sociaux et économiques conséquents. Rien que du fait de cette croissance démographique rapide, beaucoup d'États peinent à satisfaire les besoins de leurs populations au regard des écoles, des hôpitaux, de l'alimentation, de l'eau propre ou de l'emploi. La crise climatique mondiale n'arrange rien à l'affaire,⁴ tout comme les urgences sanitaires telles que la pandémie de COVID-19⁵ et la recrudescence des conflits armés, y compris sur le continent.⁶ L'héritage laissé par l'exploitation de l'Afrique et de ses populations par les Européens au travers du commerce triangulaire et de la colonisation continue lui aussi de porter préjudice à bon nombre de pays d'Afrique.^{7,8,9,10}

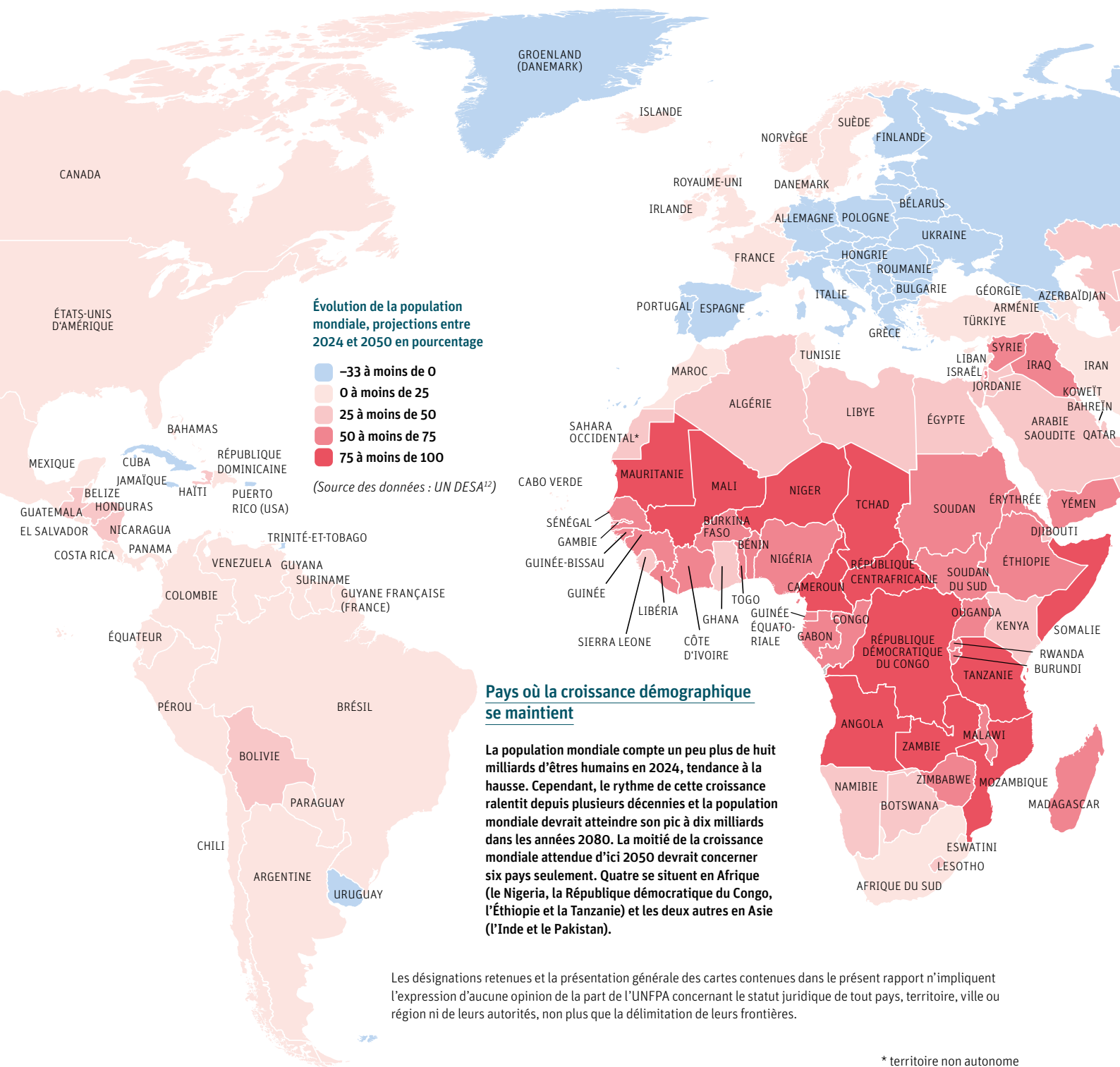
Malgré ce tableau sombre, il existe des politiques et des actions bien ancrées améliorant la vie des populations de manière générale et pouvant pallier les difficultés qui vont de pair avec une croissance démographique rapide. Il s'agit notamment du travail fait pour améliorer la santé et la prise en charge sanitaire, surtout pour les femmes et les enfants, pour permettre à davantage de filles d'accéder à l'enseignement secondaire et à l'emploi et pour promouvoir l'**égalité des genres** (cf. glossaire) dans tous les domaines de la vie privée et publique.

En Afrique comme ailleurs dans le monde, les institutions et acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux mettent déjà en œuvre des politiques et des programmes destinés à accompagner et à maîtriser les mutations démographiques, parfois même avec l'objectif déclaré de tirer parti du dividende démographique.¹¹ Il est clair que les États seuls ne peuvent mener à bien cette tâche. Cette entreprise requiert une implication des acteurs de la société civile et de la coopération pour le développement et des institutions multilatérales, mais aussi des acteurs confessionnels et des organisations regroupant diverses religions.

Qu'est-ce que la démographie ?

La démographie est l'étude scientifique des populations humaines, et plus particulièrement de leur taille, de leur structure et de leur évolution.

Pour comprendre ce que l'on appelle les « dynamiques démographiques », à savoir la manière dont les populations changent et évoluent, les démographes s'intéressent à trois grands processus démographiques au sein des groupes humains qu'ils étudient : le nombre de naissances (que l'on qualifie de « **taux de fécondité** »), le nombre de décès (connu sous le terme de « **taux de mortalité** ») et la **migration** (cf. glossaire).



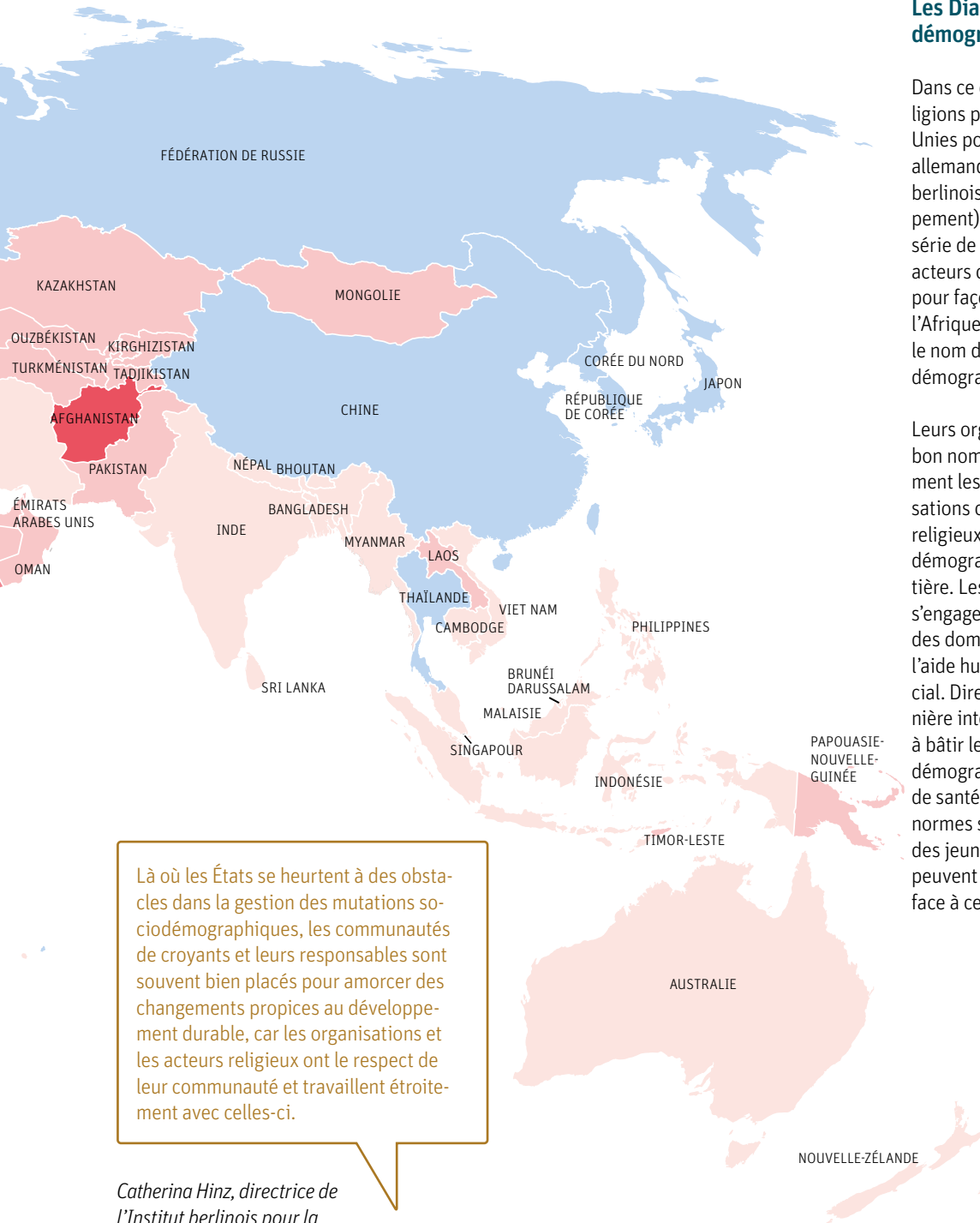
Les Dialogues africains sur la foi et la démographie

Dans ce contexte, quatre institutions (Religions pour la Paix, le Fonds des Nations Unies pour la population, le ministère fédéral allemand des Affaires étrangères et l'Institut berlinois pour la population et le développement) ont collaboré pour organiser une série de dialogues en ligne sur le rôle que les acteurs confessionnels sont appelés à jouer pour façonner l'avenir démographique de l'Afrique. Cette série d'évènements a porté le nom de « Dialogues africains sur la foi et la démographie ».

Leurs organisateurs étaient conscients que bon nombre d'acteurs confessionnels, notamment les responsables religieux, les organisations confessionnelles et les conseils interreligieux, travaillent déjà sur les questions démographiques et ont un poids en la matière. Les acteurs correspondants en Afrique s'engagent auprès de leur communauté dans des domaines tels que l'éducation, la santé, l'aide humanitaire et le bien-être psychosocial. Directement ou indirectement, de manière intentionnelle ou non, ils contribuent à bâtir les assises sociales des mutations démographiques. Ils dispensent des services de santé vitaux, aident à faire évoluer les normes sociales et à favoriser l'autonomie des jeunes. Ainsi, les acteurs confessionnels peuvent être vus comme des partenaires clés face à ces défis démographiques.

Là où les États se heurtent à des obstacles dans la gestion des mutations sociodémographiques, les communautés de croyants et leurs responsables sont souvent bien placés pour amorcer des changements propices au développement durable, car les organisations et les acteurs religieux ont le respect de leur communauté et travaillent étroitement avec celles-ci.

Catherina Hinz, directrice de l'Institut berlinois pour la population et le développement (Dialogue 2)



L'objectif des dialogues était de réunir des acteurs confessionnels ainsi que des représentants d'institutions publiques, d'organisations internationales et de la société civile pour étudier le rôle que peut jouer le dialogue interreligieux pour les mutations démographiques et le développement durable. Les dialogues visaient en outre à mieux comprendre la place des conseils interreligieux et autres acteurs confessionnels dans ces processus au travers de présentations d'études de cas sur la manière dont ces derniers peuvent s'impliquer dans les grandes questions démographiques. Enfin, ces événements cherchaient à faire émerger des réseaux et des coopérations avec et entre acteurs étatiques, organes interreligieux, chefs religieux et représentants de la société civile.

Entre avril 2022 et décembre 2023, les organisateurs ont ainsi convié les parties prenantes à une série de six dialogues en ligne sur le rôle que peuvent jouer les acteurs confessionnels pour façonner l'avenir démographique de l'Afrique. Les tables rondes durant le tout premier dialogue, qui portaient sur les principaux leviers à la disposition des acteurs confessionnels pour aborder les défis démographiques*, ont aidé l'équipe à décider des thèmes des dialogues suivants.

* Dans le présent rapport, les défis démographiques sont compris comme des domaines permettant d'exercer une influence sur la démographie d'un certain groupe humain. Il peut s'agir du fait de proposer des services de santé (sexuelle et reproductive), qui ont un impact direct sur la fécondité et la mortalité.

Dialogue 1 :
Le rôle de la foi pour bénéficier du dividende démographique
(28 avril 2022)

1

Dialogue 2 :
Faire progresser l'égalité des genres au profit du dividende démographique
(7 juillet 2022)

2

Dialogue 3 :
Améliorer la santé sexuelle et reproductive (SSR) pour accélérer la transition démographique
(7 décembre 2022)

3

Dialogue 4 :
L'éducation des filles : clé de la transition démographique
(10 mai 2023)

4

Dialogue 5 :
Besoins et opportunités des jeunes
(13 juillet 2023)

5

Dialogue 6 :
Les acteurs confessionnels comme agents du changement : les stratégies prometteuses
(19 décembre 2023)

6

Des représentants d'autant de pays d'Afrique que possible ont été invités à participer aux dialogues pour élargir les horizons en termes d'âge, de genre et de confession. Chacun des dialogues a permis de réunir entre 60 et 100 acteurs confessionnels et autres représentants clés de différents pays du continent. Chaque événement d'une durée de deux heures comprenait une présentation d'un expert africain sur le thème principal de la séance, des études de cas par des responsables religieux et organisations confessionnelles ainsi que des tables rondes où toutes les personnes présentes étaient invitées à s'exprimer, à échanger leurs idées et à faire part de leurs expériences.

Le présent rapport synthétise les grandes conclusions issues de ces six dialogues ainsi que des études de cas, des bonnes pratiques et des recommandations. Les chapitres 2 et 3 résument les contributions et débats du premier dialogue de la série. Le chapitre 2 offre une courte présentation des concepts de transition démographique et de dividende démographique, tandis que le chapitre 3 se penche sur le rôle des acteurs confessionnels comme agents du changement dans le contexte du développement sociodémographique. Le chapitre 4, quant à lui, traite des dialogues thématiques (Dialogues 2 à 5) et en présente les leçons que l'on peut en tirer. Le chapitre 5 conclut avec des recommandations pour les acteurs confessionnels et laïcs souhaitant renforcer le dialogue interreligieux sur les questions démographiques. Les réflexions et contributions issues du sixième dialogue sur les stratégies prometteuses que peuvent adopter les acteurs confessionnels s'inscrivent en fil rouge dans l'ensemble du rapport.

2 | LES MUTATIONS DÉMOGRAPHIQUES ET LE DIVIDENDE DÉMOGRAPHIQUE

Tous les pays traversent une **transition démographique** (cf. glossaire) dans le cadre de leur développement socio-économique (cf. graphique). Pendant cette transition, qui intervient à des rythmes et des moments différents, les pays en question voient leur taux de mortalité et de fécondité passer d'un niveau élevé à un niveau faible. Grâce à une amélioration de l'alimentation, de l'assainissement et de la santé publique, le taux de mortalité commence par chuter, tandis que le taux de fécondité se maintient à un niveau élevé pendant un certain temps. Temporairement, ce phénomène entraîne une croissance démographique importante. Le taux de fécondité commence cependant à fléchir dès lors qu'il devient évident que davantage

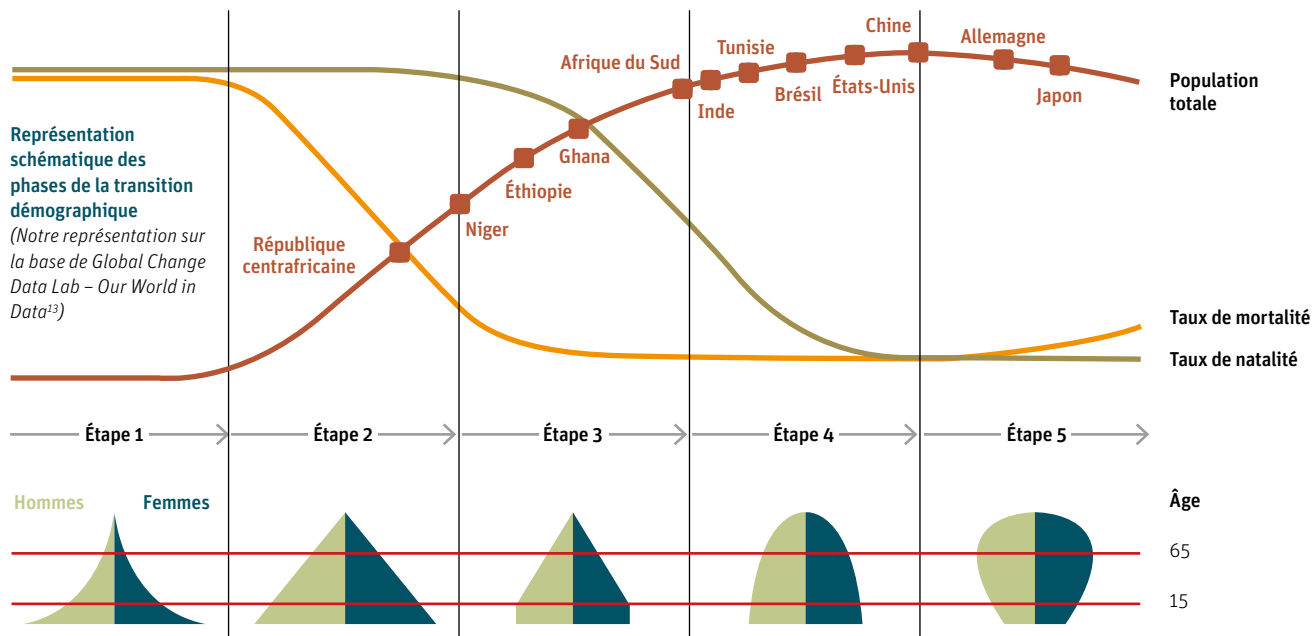
d'enfants survivent, que les niveaux d'éducation et de revenus augmentent, que l'égalité des genres progresse et que les populations (les filles et les femmes, plus particulièrement) ont davantage d'emprise sur leur vie. Les États peuvent généralement accélérer ce processus grâce à un travail de promotion de l'éducation des filles et d'autonomisation socio-économique des femmes, mais aussi en améliorant la santé sexuelle et reproductive de toutes et tous et en renforçant les droits correspondants.

Pendant la transition démographique, la pyramide des âges tend vers une proportion plus importante de personnes en âge de travailler (à savoir entre 15 et 64 ans), ce qui

ouvre une **fenêtre d'opportunité** (cf. glossaire) pour ce que l'on qualifie de « dividende démographique ».

La trajectoire de la transition démographique

Ce graphique illustre la trajectoire de la transition démographique en soulignant l'évolution des taux de natalité et de mortalité, de la population totale et de la pyramide des âges dans le cas d'un petit nombre de pays d'Afrique, d'Asie, d'Europe et des Amériques. Beaucoup de pays d'Afrique en sont encore aux débuts de la transition : puisque la mortalité infantile a déjà significativement baissé, mais que le taux de fécondité reste relativement élevé, la croissance démographique se maintient à un haut niveau sur le continent.



LE DIVIDENDE DÉMOGRAPHIQUE : EXPLICATIONS

Le concept de dividende démographique a été lancé par l'économiste David Bloom et ses collègues dans les années 1990¹⁴, notion qui a connu beaucoup d'intérêt depuis. Aujourd'hui, elle est largement utilisée dans la coopération pour le développement.^{15,16} Pour l'expliquer simplement, le dividende démographique décrit le potentiel de développement économique pouvant découler de l'évolution de la pyramide des âges qui intervient lorsque la part des personnes en âge de travailler (à savoir de 15 à 64 ans) est bien supérieure à celle des personnes qui ne le sont pas, c'est-à-dire les personnes dépendantes soit jeunes soit âgées (14 ans ou moins ou 65 ou plus).

Les « tigres asiatiques » comme modèle

Le dividende démographique repose sur l'idée qu'il est possible de reproduire dans d'autres contextes le développement socio-économique qu'ont connu les « tigres asiatiques » (Hong Kong, Singapour, la Corée du Sud et Taïwan).¹⁷ Ces pays ont en effet traversé une transition démographique rapide dans la seconde moitié du XX^e siècle, un phénomène qui a été essentiel pour leur **croissance économique** (cf. glossaire).¹⁸

Au cours de la transition démographique, l'accès aux soins de santé et le niveau d'éducation progressent, entraînant une baisse du taux de fécondité. Lorsque la mortalité et la fécondité d'un pays chutent, la part des personnes en âge de travailler augmente. Dès que la part des personnes en âge de travailler croît, on voit s'ouvrir ce que l'on qualifie de « fenêtre d'opportunité » du dividende démographique. La possibilité d'engranger ou non ce dividende démographique dépend ensuite de plusieurs facteurs, à savoir le rythme et la durée de cette hausse de la proportion des personnes en âge de travailler ainsi que le niveau maximum que celle-ci atteint.¹⁹ Ainsi, même lorsque l'on constate cette dynamique démographique n'en est pas pour autant garanti. En effet, les États doivent également pouvoir garantir une éducation de qualité et des opportunités d'emploi, investir dans la santé des jeunes et améliorer significativement le niveau de vie des populations. Ces changements structurels nécessaires, et il y en a d'autres (comme l'égalité des genres et la participation des femmes au marché du travail), peuvent prendre de nombreuses années.²⁰

À quelques exceptions près en Afrique du Nord (Algérie, Égypte, Maroc, Tunisie) et en Afrique australe (Botswana, Namibie, Afrique du Sud), la plupart des pays du continent en sont encore aux débuts de leur transition démographique.^{21,22} La trajectoire qu'ont connue les tigres asiatiques n'est qu'un scénario parmi d'autres pour l'évolution de la population en âge de travailler.²³ Selon les projections actuelles, la plupart des pays d'Afrique seront entrés dans la fenêtre d'opportunité leur permettant éventuellement de bénéficier du dividende démographique dans les 20 à 30 années à venir.²⁴ On relève d'importantes disparités en ce qui concerne les conditions *sine qua non* du dividende démographique parmi les nombreux États n'ayant pas encore atteint le pic de leur population en âge de travailler.

De plus, les contextes et défis que connaissent les pays africains sont très différents de ceux dont témoignent les études de cas historiques servant de référence aux économistes spécialisés dans l'Asie de l'Est. Les nombreuses personnes déplacées internes, l'insécurité alimentaire et l'impact de la crise climatique, entre autres, sont autant de difficultés propres aux États d'Afrique. Compte tenu de ces divergences, il convient d'adopter une perspective contextuelle (reconnaissant que chaque pays a des défis et des priorités qui lui sont spécifiques) lorsqu'il s'agit d'apporter des solutions aux grands enjeux socio-économiques et de faire progresser la transition démographique.

3 | LES ACTEURS CONFESIONNELS COMME AGENTS DU CHANGEMENT

Il n'est pas rare que les politiques destinées à influencer l'évolution démographique comme la migration ou la croissance de la population ne portent pas les fruits escomptés. Cela tient entre autres au fait que, bien trop souvent, les décideurs politiques élaborent et mettent en œuvre des mesures sans consulter les communautés qu'ils entendent soutenir, ni à l'étape de la planification ni à celle de la réalisation. Or ce sont généralement les communautés qui savent mieux que quiconque quelles sont l'aide et les actions nécessaires. Par conséquent, toute politique devra impliquer les communautés concernées si celle-ci doit être couronnée de succès.

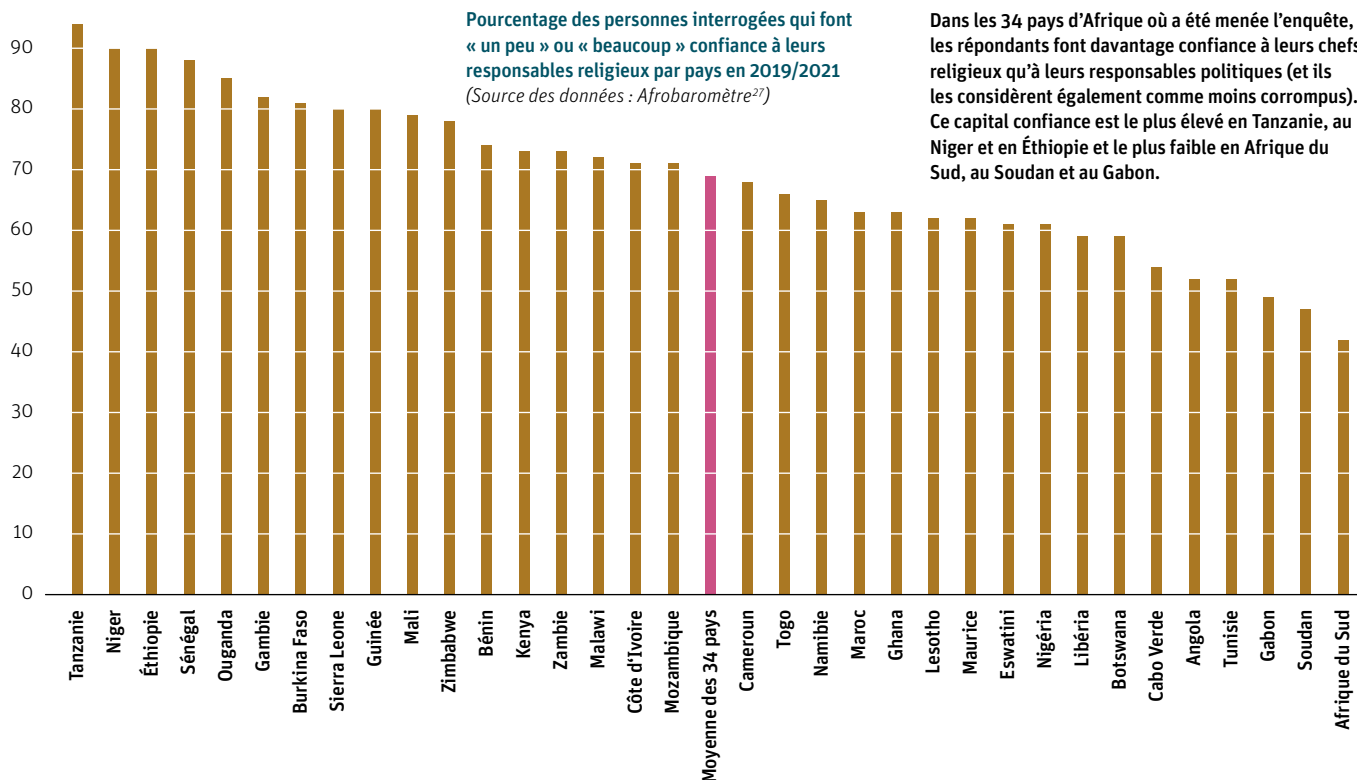
La transition démographique : quelle contribution possible de la part des acteurs religieux ?

La grande majorité des Africains (soit 95 %) se réclament d'une religion. Des études récentes réalisées dans 34 pays du continent ont révélé qu'un peu plus de la moitié des personnes interrogées se déclaraient chrétiennes, environ un tiers musulmanes et 4 % comme étant membre d'une autre religion.²⁵

Dans beaucoup de pays d'Afrique (comme ailleurs dans le monde), les responsables religieux sont des personnalités respectées qui jouissent de davantage de confiance que l'État.²⁶ De plus, bon nombre d'organisations confessionnelles (OC) sont déjà actives dans des domaines essentiels pour le développement sociodémographique, par exemple en proposant des services de santé, d'éducation, de bien-être psychosocial et d'aide humanitaire.

Les responsables religieux ont un important capital confiance

Dans les 34 pays d'Afrique où a été menée l'enquête, les répondants font davantage confiance à leurs chefs religieux qu'à leurs responsables politiques (et ils les considèrent également comme moins corrompus). Ce capital confiance est le plus élevé en Tanzanie, au Niger et en Éthiopie et le plus faible en Afrique du Sud, au Gabon et au Soudan.



Parce que beaucoup de responsables confessionnels ont le respect de leur communauté et de l'influence sur celle-ci et que les organisations religieuses jouent un rôle clé dans les services sociaux, les acteurs confessionnels peuvent être de puissants alliés face aux défis démographiques. Pourtant, les États font rarement appel à eux de manière systématique pour faire avancer les changements sociodémographiques et c'est là une opportunité manquée.

Par rapport au monde des religions, qui englobe des communautés de croyants de tous types, et ce, partout dans le monde, nos institutions laïques, qu'elles soient gouvernementales, non gouvernementales ou intergouvernementales, paraissent bien infimes. Nous savons que les institutions religieuses sont les plus anciens prestataires de services sociaux.

Prof. Azza Karam, ancien secrétaire général de Religions pour la Paix (Dialogue 1)

Parce que les acteurs confessionnels jouissent souvent d'un haut niveau de confiance et de respect, ils exercent une influence de taille sur leur communauté et sur la vie des personnes. À l'échelle individuelle, les décisions en matière de relations, de sexualité, de mariage ou de planification familiale sont le fruit de valeurs et de convictions personnelles, mais celles-ci ont tendance à être influencées par les traditions et valeurs culturelles dominantes dans la communauté (de croyants) à laquelle appartiennent les personnes en question. En cas de doute, ces dernières sont susceptibles de se tourner vers leur imam, leur prêtre, leur rabbin ou tout autre chef religieux.

Les responsables confessionnels et les communautés de croyants offrent conseil et soutien à leurs membres dans les questions importantes de la vie telles que : comment éduquer mes enfants ? Quelles sont mes responsabilités en tant que mari ou femme, que père ou mère ? Les chefs religieux, quant à eux, consultent les textes sacrés et guident les fidèles dans l'application de ces enseignements et de ces pratiques au quotidien. Et c'est vrai aussi pour les questions d'égalité des genres, d'éducation des filles, de planification familiale et de mariage.

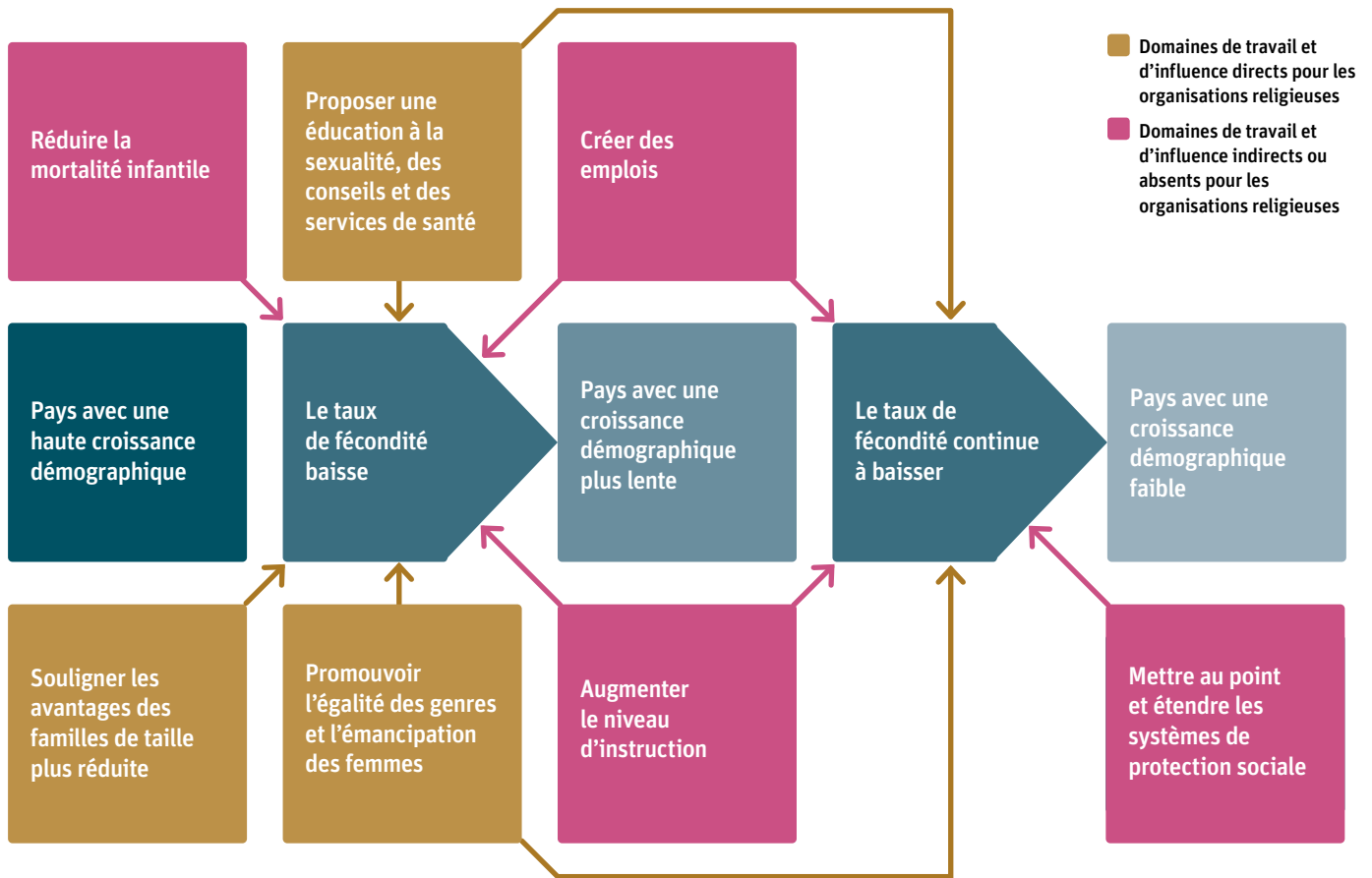
Renforcer l'égalité hommes-femmes, généraliser la scolarisation des filles dans l'enseignement secondaire et au-delà, mettre fin au mariage des enfants (cf. glossaire) et améliorer la santé sexuelle et reproductive : ce sont autant de thématiques centrales pour la transition démographique et le développement durable. Si l'on veut atteindre ces objectifs, il faut compter avec les acteurs et responsables confessionnels, qui peuvent jouer un rôle essentiel et le font déjà dans beaucoup de cas et d'endroits.²⁸

Bon nombre d'acteurs religieux contribuent au progrès sociodémographique, par exemple en compilant et en disséminant des arguments théologiques en faveur de la planification familiale. Ils présentent la santé maternelle et infantile comme devant être la grande priorité des parents et soulignent que toute nouvelle grossesse ne doit pas mettre en danger la santé de la mère ou de ses enfants. Certains responsables confessionnels professent également à leur communauté qu'être un bon parent, c'est ne pas avoir plus d'enfants si l'on risque de ne pas pouvoir subvenir à leurs besoins.²⁹

D'autres encore font appel à des ressources morales, spirituelles et matérielles pour questionner les concepts traditionnels de masculinité et ainsi lutter contre les violences basées sur le genre (VBG, cf. glossaire). Cela peut prendre la forme d'un travail avec les communautés pour favoriser des alternatives positives et transformer les rôles sexospécifiques des hommes et des femmes.³⁰

Un changement de l'intérieur

Il convient cependant de reconnaître qu'il peut exister une résistance importante sur certains points au sein des institutions religieuses et des communautés de croyants, par exemple sur les questions d'égalité des genres. Ainsi, les acteurs confessionnels soutenant l'idée d'une plus grande égalité entre les hommes et les femmes ou évoquant ouvertement celle d'améliorer la santé sexuelle et reproductive se voient souvent confrontés à un phénomène de stigmatisation et à une opposition au sein même de leur communauté, de leur institution ou de la part d'autres responsables religieux.³¹ Néanmoins, des acteurs de nombreuses religions en Afrique œuvrent pour la santé sexuelle et reproductive des personnes, des familles et des communautés et pour le respect de leurs droits en la matière en traitant ces thématiques comme des questions morales et spirituelles.^{32, 33, 34}



(Graphique réalisé par nos soins et basé sur des éléments du ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement³⁵)

Au-delà du travail fait vis-à-vis des tiers, les chefs religieux, organisations confessionnelles et réseaux reliant différentes religions sont particulièrement bien placés pour étudier le phénomène d'exclusion des femmes, des jeunes, des personnes avec un handicap et d'autres groupes victimes de **marginalisation** (cf. glossaire) au sein de leur institution et pour y apporter une réponse. En amorçant un changement au sein des structures et organisations religieuses, les acteurs confessionnels peuvent continuer à progresser dans l'autonomisation des femmes et des jeunes, notamment.

Les acteurs confessionnels contribuent à poser les bases sociales nécessaires au dividende démographique. Ils proposent des services vitaux aux filles et aux femmes, aident à faire évoluer les normes sociales et de genre et favorisent l'éducation et l'autonomisation des jeunes, pour ne citer que quelques exemples.

Diene Keita, directrice exécutive adjointe (Programmes) de l'UNFPA (Dialogue 1)

Mutations démographiques : la sphère d'influence des organisations religieuses

Les acteurs confessionnels peuvent avoir une influence directe et indirecte sur les mutations démographiques. Les responsables religieux peuvent par exemple souligner les avantages des familles de taille plus réduite ou s'engager pour que cesse le mariage des enfants au sein de leur communauté. De même, les organisations confessionnelles peuvent créer des emplois pour les jeunes avec un impact direct sur la transition démographique.

Leviers à la disposition des acteurs confessionnels

Pendant le premier des Dialogues africains sur la foi et la démographie, il a été demandé aux acteurs religieux présents de réfléchir au rôle qu'ils pouvaient jouer aux côtés des organisations confessionnelles pour faire progresser les mutations sociodémographiques ainsi qu'aux leviers qu'ils pourraient utiliser pour ce faire. Le résultat de ces tables rondes a ensuite conditionné le choix des thématiques des dialogues suivants.

■ **Les acteurs religieux sont ceux qui connaissent le mieux leurs traditions et normes locales.** C'est pourquoi ils sont particulièrement bien placés pour adapter aux réalités socioculturelles et religieuses de leur communauté les mesures nécessaires pour façonner les mutations démographiques. De plus, ils peuvent être des partenaires clés pour aider les parties prenantes externes et laïques à modifier leurs programmes en fonction du contexte local.

■ **Les responsables confessionnels peuvent s'appuyer sur les enseignements religieux pour corriger les malentendus au sujet de la planification familiale** et de la santé sexuelle et reproductive plus largement. Ils peuvent également sensibiliser leur communauté aux avantages d'avoir une famille de taille plus réduite pour subvenir à ses besoins financiers et autres.

■ **Bien souvent, les organisations religieuses dispensent déjà des services dans des domaines clés** pour faire progresser la transition démographique, tels que l'éducation ou la santé. Elles sont donc tout naturellement appelées à jouer un rôle dans ces domaines, par exemple pour promouvoir l'éducation des filles ou mettre fin à des pratiques néfastes.

■ **Les chefs religieux peuvent tendre la main aux associations religieuses de femmes** au sein de leur communauté pour collaborer sur le plaidoyer ou la sensibilisation vis-à-vis des questions de genre. Les conseils religieux peuvent également œuvrer pour plus d'inclusivité vis-à-vis des femmes et des jeunes dans leurs propres instances.

■ **Les organisations de jeunesse des Églises et mosquées représentent une opportunité de travailler avec les jeunes et les mettre en capacité** d'être le moteur de la transformation socio-économique du continent. En comprenant mieux leurs besoins et la manière dont les institutions religieuses peuvent les épauler, les acteurs confessionnels peuvent utiliser leur influence pour lutter en faveur de meilleures opportunités de formation et aider à leur mise en œuvre, pour soutenir l'emploi et l'entrepreneuriat des jeunes et leur donner davantage de poids au sein de leurs organisations.

■ **Les acteurs confessionnels soutiennent le bien-être des personnes** dans leur globalité et savent que pour vivre sa spiritualité, tout être humain doit être en bonne santé. Vues de cette perspective, la planification familiale et l'éducation ne sont pas étrangères à la religion. Les chefs spirituels ont donc un levier tout trouvé à leur disposition pour veiller à ce que les familles soient en bonne santé et améliorent leur niveau de vie.

4 | CONCLUSIONS DES DIALOGUES AFRICAINS : LEÇONS TIRÉES ET BONNES PRATIQUES

Quatre des Dialogues africains sur la foi et la démographie ont porté sur une thématique identifiée comme étant un levier à la disposition des acteurs religieux face aux défis démographiques actuels. Pour chacune d'entre elles, les organisateurs ont préparé une fiche rappelant le contexte et qui a été communiquée aux participants. Pour le dialogue à proprement parler, les organisateurs ont prévu (1) une intervention d'un expert africain, (2) différentes études de cas par des responsables religieux et des organisations confessionnelles et (3) des animateurs pour des tables rondes en petit comité où toutes les personnes présentes étaient invitées à s'exprimer, à échanger leurs idées et à faire part de leurs expériences. Le présent chapitre résume chacun des thèmes et propose ensuite un récapitulatif des grandes leçons tirées et des exemples de bonnes pratiques qui ont découlé de chaque dialogue thématique.

4.1 FAIRE PROGRESSER L'ÉGALITÉ DES GENRES AU PROFIT DU DIVIDENDE DÉMOGRAPHIQUE

L'égalité des genres est un droit humain hors de la portée de bon nombre de filles et de femmes dans toutes les régions du globe.³⁶ Les inégalités persistantes en la matière nuisent directement à la vie de ces dernières. Les conséquences de ce fléau sont à la fois individuelles et systémiques et, en Afrique comme ailleurs, elles empêchent le continent de réaliser pleinement son potentiel de développement social et économique.³⁷

Permettre à toutes les filles et les femmes d'être égales dans tous les domaines de leur vie publique et privée est une condition *sine qua non* à tout développement durable, mais

aussi à la transition démographique et au potentiel offert par le dividende démographique. Davantage d'égalité des genres bénéficie également aux garçons et aux hommes, dans la mesure où cette valeur atténuée des normes sociales et de genre préjudiciables à l'ensemble des populations.³⁸

L'égalité des genres est un pilier central à la fois des Objectifs de développement durable (ODD)³⁹ et de l'Agenda 2063 de l'Union africaine intitulé *L'Afrique que nous voulons*. En déclarant qu'« aucune société ne peut atteindre son plein potentiel si elle n'autonomise pas les femmes et les jeunes et si elle n'élimine pas tous les obstacles à la pleine participation des femmes à tous les domaines de l'activité humaine », l'Agenda 2063 appelle à « réaliser la parité entre les hommes et les femmes dans les institutions publiques et privées et éliminer toutes les formes de discrimination entre les hommes et les femmes dans les domaines sociaux, culturels, économiques et politiques », mais aussi à mettre immédiatement fin « (au) mariage des enfants, (à) la mutilation génitale féminine et (aux) autres pratiques culturelles dangereuses de discrimination à l'égard des femmes. »⁴⁰

Si bon nombre de pays d'Afrique constatent des avancées dans la lutte contre les inégalités liées au genre sous leurs diverses formes, le succès n'est pas universellement au rendez-vous et, dans certains cas, il est en retard par rapport à la croissance démographique.⁴¹ On observe par exemple que certaines pratiques culturelles néfastes telles que les *mutilations génitales féminines* (MGF, cf. glossaire) sont en perte de vitesse dans beaucoup de pays du continent, mais pas partout.⁴²

Les responsables religieux et les organisations confessionnelles sont au cœur de la transformation sociale.

Nafissatou Diop, directrice de SWEDD (projet pour l'autonomisation des femmes et le dividende démographique au Sahel) de l'UNFPA (Dialogue 6)

La planification familiale, les mariages précoces / des enfants ainsi que les VBG sont trois domaines d'impact essentiels (et sur lesquels les acteurs religieux ont une influence directe).

Des grossesses non planifiées encore courantes

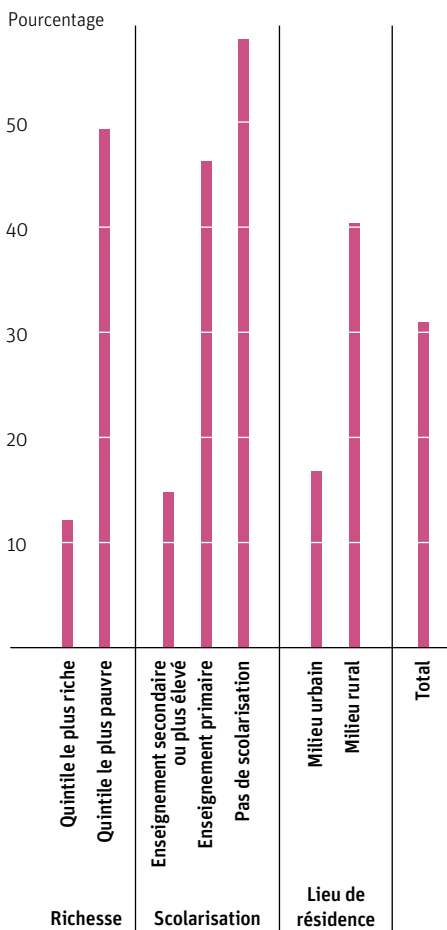
Pouvoir décider de manière éclairée combien d'enfants avoir et quand : rien n'est plus fondamental pour une femme qui entend vivre en toute autonomie. Aussi l'amélioration de la planification familiale est-elle essentielle pour réduire la pauvreté et garantir l'égalité des genres. Les programmes de planification familiale proposant des informations au sujet des moyens de contraception modernes et un accès à ces dernières sont désormais répandus en Afrique, et ce, depuis longtemps déjà. Beaucoup de pays ont déjà inscrit la planification familiale dans leur programme national de santé publique. C'est le cas de l'Éthiopie, du Malawi, du Maroc et du Rwanda.^{43, 44} Néanmoins, des besoins non satisfaits de contraception moderne (cf. glossaire) se font encore sentir sur le continent. Cinquante-huit millions de femmes africaines âgées de 15 à 49 ans souhaitent éviter de tomber enceintes, mais, pour différentes raisons, n'utilisent pas de moyens modernes (telle que la pilule contraceptive ou des préservatifs) ou font appel à des méthodes traditionnelles moins fiables.⁴⁵ La conséquence est que chaque année, 43 % des grossesses en Afrique ne sont pas planifiées.⁴⁶

Le mariage des enfants, un phénomène répandu, surtout en Afrique de l'Ouest et du Centre

Toute union où au moins l'une des parties a moins de 18 ans est considérée comme un cas de mariage d'enfant. C'est pourquoi il s'agit d'une atteinte aux droits humains et d'une menace pour la santé et les droits des jeunes femmes. Ce phénomène a tendance à concerner davantage les filles que les garçons, puisque dans la plupart des cas, c'est une fille qui se voit mariée à un homme plus âgé.⁴⁷ Lorsqu'elles sont touchées par cette pratique, les femmes courent davantage le risque de tomber enceintes avant même

d'être prêtes physiquement ou psychologiquement. Elles sont également plus susceptibles de contracter le VIH ou toute autre infection sexuellement transmissible.⁴⁸

Les Nations Unies estiment que 125 millions de filles et de femmes en Afrique subsaharienne ont été mariées avant leur 18^e anniversaire. Le risque d'être victime de mariage des enfants est plus élevé en Afrique subsaharienne que dans toute autre région du monde.⁴⁹ Ce fléau est tout particulièrement répandu en Afrique de l'Ouest et du Centre, où près de quatre filles sur dix sont mariées avant leurs 18 ans.⁵⁰ Si le nombre de femmes mariées avant d'être adultes baisse lentement partout en Afrique depuis les années 1990, ce sont les filles des foyers plus aisés qui ont bénéficié de ces avancées de manière disproportionnée. Les statistiques ventilées par revenu du foyer révèlent en effet que le nombre d'enfants mariés parmi les foyers les plus pauvres augmente dans certaines régions d'Afrique.⁵¹



La pauvreté, une des principales causes du mariage des enfants

En Afrique subsaharienne, ce sont près de quatre millions d'adolescentes qui sont mariées chaque année. Si cette pratique a de moins en moins d'appuis dans le monde, en Afrique subsaharienne, près d'une fille de moins de 18 ans sur trois est contrainte d'épouser un homme. Ce chiffre est même d'une sur dix avant l'âge de 15 ans. Le risque d'être victime de ce type de pratique est particulièrement élevé pour les filles pauvres ou vivant en milieu rural.^{53, 54}

Pourcentage des femmes de 20 à 24 ans en Afrique subsaharienne qui ont été mariées avant l'âge de 18 ans par caractéristique sociodémographique en 2023
(Source des données : UNICEF⁵²)

Beaucoup de femmes d'Afrique ont leur premier enfant alors qu'elles sont encore jeunes. En Afrique subsaharienne, une femme sur quatre accouche pour la première fois avant ses 18 ans. En 2022, onze millions de filles ont donné la vie avant cet âge.⁵⁵ Outre les risques que posent ces grossesses et accouchements précoces pour les jeunes femmes, les enfants nés de ces mères encore **adolescentes** (cf. glossaire) courent eux aussi un risque plus élevé d'avoir des problèmes de santé que ceux de femmes ayant attendu la vingtaine.⁵⁶ De plus, les filles et les adolescentes d'Afrique qui tombent enceintes sont souvent marginalisées, ce qui a des conséquences graves sur leur santé physique et psychique, leur vie sociale et leur situation économique.⁵⁷

Prévenir le mariage des enfants et les grossesses précoces est essentiel si l'on veut protéger la santé des jeunes femmes, mais aussi pour garantir l'égalité des genres et le dividende démographique. Pour ce faire, il est capital d'améliorer l'éducation des filles. En règle générale, plus une jeune femme est scolarisée longtemps, plus tard elle se mariera et aura son premier enfant.⁵⁸

Une femme sur trois victime de violences basées sur le genre

Les violences basées sur le genre (VBG) sont parmi les atteintes aux droits humains les plus répandues dans le monde. À l'échelle internationale, une femme sur trois en est victime au moins une fois dans sa vie. Le plus souvent, ce phénomène prend la forme de violences exercées par un partenaire intime (VPI) ou de violences sexuelles.⁵⁹ Les VBG ont un impact grave sur la santé physique, psychique, sexuelle et reproductive des femmes.⁶⁰

En Afrique, une femme sur trois sera touchée par des VBG dans sa vie. Selon des statistiques, les violences sexuelles et physiques sont généralement le fait du partenaire. Les VPI ont des effets graves pour la santé physique et psychique des femmes et de leurs enfants, que ce soit sur le court ou le long terme. Elles peuvent en effet entraîner des blessures physiques, des dépressions, de l'anxiété, des grossesses non désirées, des infections sexuellement transmissibles, voire la mort.⁶¹

Les VBG touchent les filles et les jeunes femmes de manière disproportionnée. En Afrique subsaharienne (et à l'échelle mondiale), près de 20 % des filles de 15 à 19 ans qui ont eu des relations amoureuses ont été victimes de violence physique et/ou sexuelle de la part d'un (ex-)partenaire au cours de l'année passée.⁶² Les VBG peuvent pousser les filles à quitter l'école, tandis que dans d'autres contextes, c'est justement l'école qui les expose à un risque d'abus. Ce constat démontre qu'il existe un lien clair entre les VBG et toute limitation du niveau d'instruction, risque auquel il convient de s'atteler pour faire progresser l'égalité des genres, la transition démographique et le développement durable. Ces violences ont en outre un impact direct sur la participation des femmes au marché du travail, puisqu'elles peuvent entraîner davantage d'absentéisme au travail et limiter leur mobilité. Ce fléau est donc synonyme de perte de productivité et de revenus pour les femmes.⁶³

Quel rôle (potentiel) pour les acteurs confessionnels face à ces enjeux ?

L'objectif du dialogue était de réfléchir au rôle et au potentiel du dialogue interreligieux face aux problématiques clés d'égalité des genres à l'échelle des communautés, par exemple en faisant évoluer les rôles sexospécifiques, en offrant davantage d'autonomie économique et de leadership aux femmes, y compris au sein des institutions religieuses,

et en luttant contre les VBG et les pratiques néfastes. Les personnes présentes ont souligné les nombreuses manières dont les acteurs confessionnels pouvaient s'engager sur ces problématiques et les enjeux connexes. Dans le cadre de sessions parallèles, des intervenants ont été conviés à évoquer des exemples pris de leur travail illustrant leur utilisation de démarches d'inspiration religieuse pour promouvoir l'égalité hommes-femmes. Ainsi, les participants ont exprimé un certain nombre de suggestions tirées de leurs expériences et de leurs pratiques résumées ci-dessous :

- Les acteurs confessionnels peuvent aider à mobiliser les communautés pour mettre fin aux MGF, aux VBG et aux VPI et autres pratiques néfastes et abusives en œuvrant pour faire évoluer les normes et les perceptions ;
- Les responsables religieux peuvent proposer des arguments théologiques en faveur de la planification familiale et de l'espacement des naissances reposant sur une lecture et une interprétation attentives des textes sacrés tels que la Bible ou le Coran ;
- Les organisations confessionnelles et les institutions religieuses peuvent formuler des politiques de protection de l'enfance et sensibiliser les communautés aux effets délétères du mariage des enfants ;
- Les responsables religieux peuvent impliquer les hommes dans des échanges autour de questions en lien avec l'égalité des genres au sein de leur famille et de leur communauté ;
- Les organisations et les conseils religieux peuvent tendre vers davantage d'inclusivité et donner davantage de pouvoir aux femmes au sein de leurs structures et de leur direction.

EXEMPLES DE BONNES PRATIQUES

Transformer les masculinités pour mettre fin aux violences sexuelles et basées sur le genre

Tearfund est une ONG internationale confessionnelle chrétienne qui travaille avec des organisations et Églises chrétiennes de plus de 50 pays. Dans le cadre de sa mission de lutte contre la grande pauvreté, elle met en place des programmes pour promouvoir l'égalité des genres et combattre les violences sexuelles et basées sur le genre (VSBG). L'un de ces programmes, intitulé « **Transformer les masculinités** », vise à instaurer un dialogue avec les garçons et les hommes au sein des communautés de croyants pour questionner et faire évoluer les normes et comportements préjudiciables en lien avec la question du genre.⁶⁴ Au travers de différentes approches, à l'instar des dialogues communautaires, les animateurs cherchent à promouvoir des modèles positifs de masculinité et d'égalité hommes-femmes, entre autres grâce à une réflexion autour des textes sacrés. Le programme et ses outils ont été mis en œuvre dans des pays de différentes régions du monde et adaptés au contexte en question. Des guides explicatifs ont été rédigés à l'intention des organisations souhaitant appliquer et adapter la démarche du programme *Transformer les masculinités*.⁶⁵ En Afrique, Tearfund a mené à bien (avec un succès mesurable)⁶⁶ ce programme en République démocratique du Congo, en République centrafricaine, au Rwanda, au Burundi, au Nigeria et au Tchad, pour ne citer que quelques exemples parmi d'autres.⁶⁷

Renforcer le leadership religieux des femmes au Maroc

Dar El Hadith El Hassania est un établissement d'enseignement supérieur et de recherche marocain qui forme les oulémas (responsables religieux) et les chercheurs dans le domaine des études islamiques spécialisées et approfondies. Dans le cadre d'un partenariat stratégique avec l'**UNFPA Maroc**, l'école a lancé en 2021 des programmes destinés à renforcer les capacités des étudiants à favoriser l'autonomie des femmes et des jeunes et les soutenir dans leur futur rôle de chef religieux. Beaucoup des membres du corps étudiant sont des femmes, si bien que l'initiative a également pour but d'approfondir les compétences de ces futures responsables religieuses. Des ateliers d'arts créatifs (de théâtre ou de photo, par exemple) leur apprennent à communiquer sur des thèmes difficiles en lien avec l'égalité des genres tels que le mariage des enfants et les VBG. L'objectif est de faire découvrir aux futurs responsables des méthodes innovantes pour instaurer le dialogue et diffuser des normes positives au sein de leur communauté, notamment auprès des jeunes.⁶⁸

Défendre la justice économique pour les veuves

En Afrique, les veuves comptent parmi les femmes les plus fragilisées économiquement et peuvent aussi être jeunes. Des enquêtes récentes menées en Afrique subsaharienne ont démontré que dans de nombreux pays, jusqu'à 3 % des femmes de 15 à 49 ans sont veuves.⁶⁹ Dans la catégorie

de 40 à 49 ans, la moyenne est même de 9 %.⁷⁰ Les veuves vivent souvent dans la grande précarité et perdent tout soutien social.⁷¹ À la mort de leur mari, les femmes de certaines communautés d'Afrique sont immédiatement soumises à des normes culturelles déshumanisantes et à des pratiques néfastes dues à leur statut et leur ôtant à tous droits et toute dignité. Ainsi, elles peuvent se voir dérober des terres, refuser l'héritage ou leurs droits fonciers ou de propriété ou encore être expulsées. Dans certains cas, elles se voient soupçonnées de sorcellerie, stigmatisées ou forcées d'accepter des rites déshumanisants tels que le mariage à un proche du défunt ou des violences sexuelles.^{72,73} Le veuvage a certes un impact socio-économique sur les femmes, mais aussi sur leurs enfants. Pour répondre à cet état de fait, la **Conférence des Églises de toute l'Afrique (CETA)** a lancé un **outil de plaidoyer pour la justice pour les veuves** en 2022. Celui-ci est destiné à aider les responsables confessionnels et les communautés à mieux comprendre le rôle des Églises dans la défense des droits des veuves selon la Bible.⁷⁴ Leur soutien y est présenté comme un impératif à la fois moral et religieux, qui va de l'aide immédiate nécessaire en cas d'expulsion de leur foyer aux programmes d'émancipation économique visant l'indépendance financière qui leur permettra de prendre soin d'elles-mêmes et de leurs enfants. Très modulable, cette boîte à outils offre une large palette de stratégies. Elle est proposée sur le site Web de la CETA à toutes celles et tous ceux qui souhaitent l'utiliser, y compris les responsables religieux d'autres confessions.⁷⁵

4.2 AMÉLIORER LA SANTÉ SEXUELLE ET REPRODUCTIVE POUR ACCÉLÉRER LA TRANSITION DÉMOGRAPHIQUE

Femme, homme, fille ou garçon : tout un chacun doit pouvoir vivre en bonne santé, dans la dignité et en conformité avec ses propres choix. Y veiller est essentiel dans l'optique du développement durable. Or, pour être en bonne santé, faire des choix de vie éclairés et vivre en adéquation avec ses valeurs et ses convictions, il faut pouvoir prendre soin de sa **santé sexuelle et reproductive** (SSR, cf. glossaire) et faire respecter ses droits en la matière. Préserver la SSR permet d'éviter les grossesses à l'adolescence, le VIH et autres infections sexuellement transmissibles (IST) et les grossesses non planifiées ainsi que de réduire la mortalité maternelle et infantile. Bref : une bonne SSR est essentielle pour vivre en bonne santé.

C'est pourquoi « assurer l'accès de tous à des services de soins de santé sexuelle et procréative, y compris à des fins de planification familiale, d'information et d'éducation » fait partie des Objectifs de développement durable des Nations Unies.⁷⁶ L'importance de promouvoir la « santé (des femmes), y compris la santé sexuelle et reproductive » est également ancrée dans l'article 14 du *Protocole à la charte africaine des droits de l'Homme et des peuples relatif aux droits des femmes* (plus connu sous le nom de « Protocole de Maputo »).⁷⁷

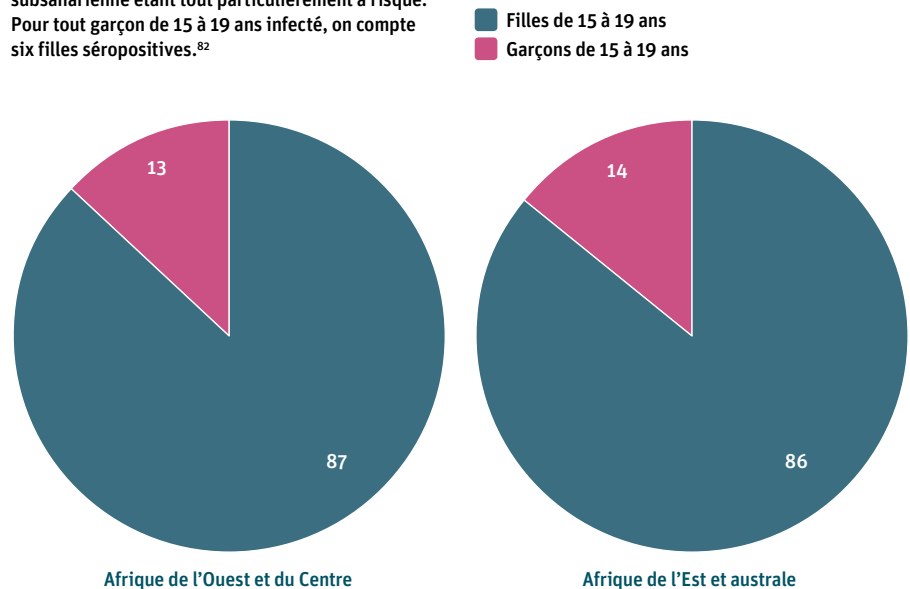
Néanmoins, il reste encore beaucoup à faire pour veiller à ce que toutes et tous bénéficient d'informations et de services satisfaisants dans le domaine de la santé sexuelle et reproductive. Par exemple, les femmes de bon nombre de pays d'Afrique ont plus d'enfants qu'elles ne le souhaitent.⁷⁸ En 2019, le continent a connu 27 millions de grossesses non planifiées, dont environ la moitié se sont soldées par des naissances imprévues et l'autre par des avortements, des fausses couches ou des bébés mort-nés.⁷⁹ Ce phénomène s'explique en partie par un niveau élevé des besoins non satisfaits de contraception moderne. Répondre aux besoins en la matière permettrait de réduire de près de 80 % le nombre de grossesses non planifiées en Afrique.⁸⁰

Le VIH : un risque élevé pour les jeunes femmes

À l'échelle mondiale, bien plus de filles de 15 à 19 ans sont atteintes de VIH que les garçons du même âge, les jeunes femmes d'Afrique subsaharienne étant tout particulièrement à risque. Pour tout garçon de 15 à 19 ans infecté, on compte six filles séropositives.⁸²

Parallèlement, le VIH demeure une menace de taille pour le bien-être des jeunes du continent. Si le nombre d'infections dues au VIH baisse dans le monde, la part de jeunes touchés augmente. Quatre-vingt-neuf pour cent des jeunes de 10 à 19 ans atteints de VIH vivent en Afrique subsaharienne, soit 1,3 million d'enfants et d'adolescents (550 000 garçons et 750 000 filles).⁸¹

L'éducation à la sexualité, parfois qualifiée d'*éducation à la vie courante*, d'*éducation à la vie familiale* ou de *sensibilisation au VIH*, peut être bénéfique pour la santé, le bien-être et la dignité des jeunes, car elle leur dispense les informations dont ils ont besoin pour prendre des décisions au sujet de leur santé sexuelle et reproductive en toute responsabilité. En disposant d'informations scientifiquement correctes et adaptées à leur âge au sujet de l'anatomie humaine, de la contraception, de l'accouchement et du VIH, ce public a de meilleures perspectives sanitaires et moins de comportements à risque et le nombre d'adolescentes tombant enceintes chute.⁸⁴



Nombre annuel de nouvelles infections au VIH parmi les adolescents de 15 à 19 ans par genre en 2022
(Source des données : UNICEF⁸³)

Les services de SSR et les mesures de sensibilisation correspondantes aident les jeunes comme les adultes à prendre des décisions éclairées et autonomes au sujet de leur santé sexuelle et reproductive, notamment au regard du nombre d'enfants qu'ils souhaitent avoir et du moment de leur naissance. Ces structures permettent ainsi aux familles et aux communautés d'être en meilleure santé, tout en aidant les pays à progresser dans leur transition démographique vers une pyramide des âges et un développement démographique durable.

Si l'on veut soutenir la santé sexuelle et reproductive tout au long de la vie, il faudra renforcer les services dans de très nombreux domaines, des services de santé à la sensibilisation en passant par les actions auprès des jeunes. Les institutions religieuses, chefs religieux et communautés de croyants en Afrique jouent un rôle clé à cet égard en proposant des services de santé, des supports pédagogiques pour les écoles et, dans le cas des Églises, un accompagnement spirituel pour inculquer aux jeunes des compétences de base pour la vie, mais aussi en défendant les droits humains à l'échelle communautaire.

Fredrick Okwayo, conseiller technique du bureau de l'UNFPA pour l'Afrique de l'Est et l'Afrique australe (Dialogue 3)

Quel rôle (potentiel) pour les acteurs confessionnels face à ces enjeux ?

Acteurs dans les services de santé, l'éducation, l'accompagnement spirituel et le plaidoyer en faveur de leur communauté, les organisations confessionnelles et les responsables religieux jouent un rôle capital pour la vie des populations en Afrique. Lorsqu'ils travaillent sur des questions en lien avec la SSR ou abordent ces sujets, les acteurs confessionnels sont souvent stigmatisés et rencontrent une opposition au sein même de leur communauté ou de la part d'autres chefs religieux. Néanmoins, les acteurs religieux de diverses confessions du continent œuvrent pour aider les personnes, les familles et les communautés à prendre soin de leur santé sexuelle et reproductive et à faire respecter leurs droits en la matière au titre de questions morales et spirituelles.⁸⁵

Suite à nos deux premiers dialogues, le troisième s'est concentré sur l'importance de l'amélioration et de l'extension des services et de la sensibilisation dans le domaine de la SSR en Afrique, ainsi que sur le rôle des prestataires de service confessionnels, des responsables religieux et des autres acteurs correspondants à cet égard. Les participants ont évoqué leur expérience et leurs bonnes pratiques, par exemple pour étendre le soutien à la planification familiale, améliorer la prévention du VIH/sida (cf. glossaire) et l'enseignement des compétences de base pour la vie, réduire la mortalité maternelle, la morbidité maternelle (les fistules obstétricales, par exemple)* et les avortements

* L'Organisation mondiale de la Santé définit la morbidité maternelle comme toute pathologie due et/ou aggravée par la grossesse et l'accouchement ayant un impact négatif sur le bien-être de la femme. Les fistules obstétricales (une perforation anormale de la paroi entre le vagin, d'une part, et la vessie et/ou le rectum, d'autre part) représentent des lésions très graves causées par un travail obstrué. Pour les filles et les femmes concernées, elles sont source d'incontinence, de stigmatisation et d'isolement par rapport à leur famille et leur communauté.

non médicalisés ou encore pour s'atteler au problème des grossesses chez les adolescentes. Parmi les suggestions formulées pour promouvoir la SSR au travers de démarches religieuses, on peut citer les suivantes :

- Les institutions religieuses peuvent élaborer et publier des déclarations de soutien à la planification familiale, à la sensibilisation à la SSR chez les jeunes et aux services de santé adaptés destinés aux filles et aux femmes. Elles peuvent user de leur influence pour mobiliser davantage de soutien et d'acceptation vis-à-vis de ces thématiques ;
- Les acteurs confessionnels peuvent largement diffuser et utiliser les programmes religieux existants au sujet de la planification familiale valorisant l'espacement des naissances et la planification familiale en conformité avec les textes religieux ;
- Les responsables religieux peuvent être formés à la réalité du VIH/sida et ainsi mieux défendre la prévention et le traitement du VIH. Armés d'une meilleure compréhension, les acteurs confessionnels peuvent également contribuer à réduire l'opprobre qui frappe bien souvent les séropositifs ;
- Les chefs religieux peuvent encourager leur communauté à respecter les droits des filles et des adolescentes au travers des principes et textes sacrés.

EXEMPLES DE BONNES PRATIQUES

Une éducation à la sexualité islamique adaptée à l'âge des enfants

Les adolescents Amina et Ali sont les irrésistibles personnages d'un projet tout à fait sérieux favorisant une éducation à la sexualité des jeunes musulmans adaptée à leur âge. L'organisation nationale de jeunesse **Kenya Muslim Youth Development Organization (KMYDO)** a conçu une ressource d'inspiration religieuse, la **boîte à outils Amina Ali**.⁸⁶ KMYDO s'appuie sur les valeurs et principes de l'Islam ainsi que sur l'importance attribuée par le Coran à l'acquisition de connaissances. En adéquation avec les directives de l'UNESCO en matière d'éducation à la sexualité, la boîte à outils repose sur une approche axée sur les droits humains. Ses objectifs : sensibiliser aux questions de SSR chez les adolescents, décupler l'usage des contraceptifs, améliorer le taux de scolarisation et réduire les comportements à risque et les grossesses chez les adolescentes. Avant de réaliser le projet, les responsables religieux ont effectué un énorme travail de plaidoyer auprès des parents, des enseignants et des jeunes pour que celui-ci ait le plus d'impact possible. Le programme basé sur la boîte à outils Amina Ali est dispensé par des acteurs confessionnels auprès des adolescents dans le contexte scolaire et extrascolaire. Il a ainsi touché 24 000 adolescents musulmans d'écoles kenyanes dans des régions majoritairement musulmanes. Une évaluation d'impact du projet a révélé que le taux de grossesse chez les adolescentes avait baissé de 10 % et que le nombre d'élèves ayant achevé leur scolarité secondaire avait augmenté.⁸⁷

Soutenir la SSR des filles déplacées

Le projet **No More Violence Among Us! de Religions pour la Paix République démocratique du Congo (RDC)** a pour objectif de soutenir tout particulièrement les filles vulnérables, à savoir celles vivant dans la rue ou des camps pour personnes déplacées internes (PDI) ou encore les orphelines originaires des zones de guerre. Ce projet mis en œuvre dans des camps pour PDI à Goma, en RDC, vise à expliquer aux filles comment fonctionne leur corps et à leur fournir des informations correctes au sujet des IST, du VIH et du sida, y compris au sujet du dépistage. Il offre également des zones neutres pour les victimes de VSBG ainsi qu'un soutien psychologique et spirituel. Pour briser les tabous au sein des familles, Religions pour la Paix RDC met en place des espaces de parole intergénérationnels réunissant les enfants, les jeunes, les parents et les aînés pour encourager le dialogue autour de la sexualité.⁸⁸

Pour les femmes par les femmes : l'éducation à l'espacement des naissances et à l'hygiène menstruelle au Tchad

Au Tchad, la **Ligue des femmes prédicatrices**, un groupe d'enseignantes musulmanes, sensibilise les filles et les jeunes femmes aux questions en lien avec la **menstruation** (cf. glossaire) et lutte contre la stigmatisation de ce thème pour réduire la précarité menstruelle. Dans la région du lac Tchad, le groupe enseigne dans des classes non mixtes de jusqu'à 50 filles.⁸⁹

Dans le cadre d'un projet soutenu par l'**UNFPA**, la Ligue cherche également à encourager les femmes à fréquenter les centres de santé en leur expliquant quels sont les services de santé reproductive proposés par ces structures et en leur fournissant des informations sur l'espacement idéal des naissances, les méthodes de contraception et l'hygiène menstruelle. L'une des stratégies du groupe qui ont été couronnées de succès a été de présenter aux populations (y compris aux responsables religieux) les arguments formulés par l'Islam en faveur de l'espacement des naissances, ce qui permet de laisser au moins deux ans d'écart entre deux naissances.⁹⁰ Selon ces raisonnements basés sur les enseignements du Coran, la femme peut à nouveau tomber enceinte la troisième année après deux ans d'allaitement. Selon la Ligue, cette méthode permet d'éviter que les couples n'aient plus d'enfants qu'ils ne peuvent se permettre de nourrir ou d'éduquer. À ce jour, cette sensibilisation aux impacts positifs de la planification familiale pour la santé des enfants menée auprès des responsables religieux a été un facteur clé du succès de l'organisation.⁹¹

4.3 L'ÉDUCATION DES FILLES : LA CLÉ DE LA TRANSITION DÉMOGRAPHIQUE

L'éducation primaire et secondaire est un droit humain pour tous les enfants. Elle est essentielle au développement durable, à l'égalité des genres et stimule la croissance économique de communautés et de pays entiers. Pour les filles, pouvoir fréquenter et terminer l'école primaire et secondaire est primordial, car cela peut les aider à avoir une emprise sur leur vie et à retarder le mariage et la maternité tout en améliorant leur capacité à gagner un revenu décent à l'âge adulte.⁹²

C'est pourquoi la scolarisation des filles, en particulier dans l'enseignement secondaire, joue un rôle clé dans l'accélération de la transition démographique. Lorsque les filles et les femmes sont plus âgées au moment de se marier et d'avoir leur premier enfant et ont une famille de taille plus réduite parce qu'elles sont allées plus longtemps à l'école, la pyramide des âges s'en trouve changée.

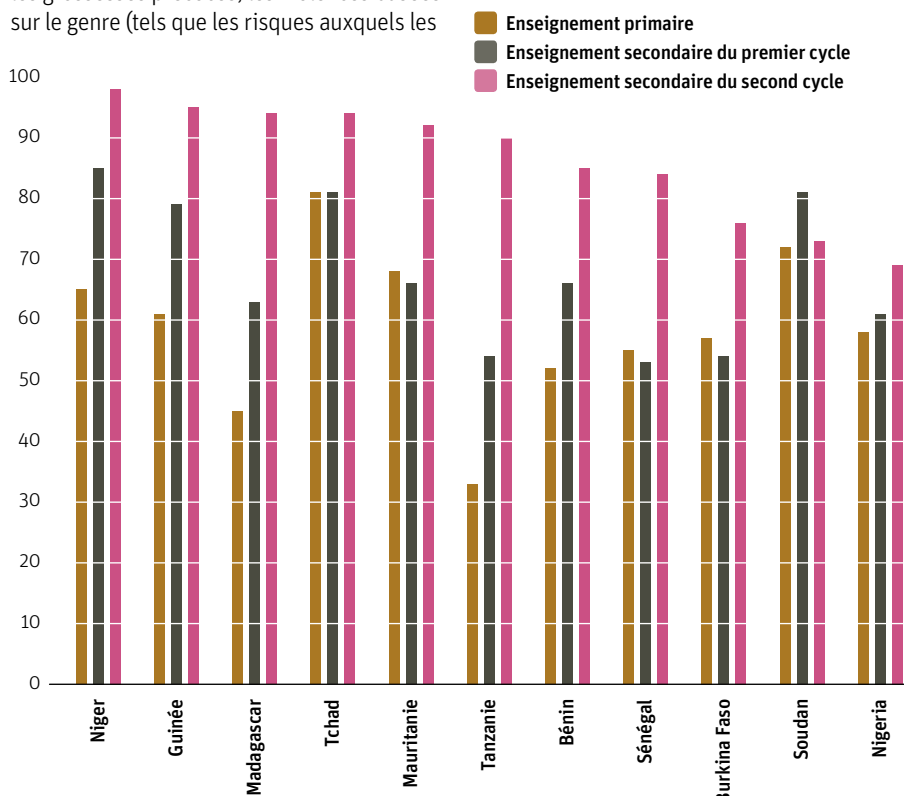
Au cours des deux dernières décennies, de nombreux pays africains ont réalisé des progrès significatifs en matière de scolarisation des filles et des garçons. Cependant, en 2023, près de 20 % des enfants en âge d'aller à l'école primaire ne fréquentaient toujours pas l'école sur le continent. Plus préoccupant encore, le nombre total d'enfants non scolarisés dans cette tranche d'âge est passé de 37 millions en 2012 à 41 millions en 2023.⁹³ De grandes avancées ont été accomplies pour réduire les inégalités entre les genres dans l'accès à l'éducation, mais des différences subsistent encore. Alors qu'une fille sur quatre ne va pas à l'école primaire en

Afrique subsaharienne, ce rapport est d'un sur cinq pour les garçons. Cet écart se creuse davantage au secondaire, où les filles sont davantage touchées par l'abandon scolaire que les garçons.⁹⁴

Si les obstacles à la scolarisation varient d'un pays à l'autre, ils sont souvent liés à la pauvreté (obstacles financiers), à l'éloignement des personnes vivant en zone rurale (obstacles géographiques), aux conflits armés, aux déplacements de populations et au manque d'infrastructure dans les écoles. Les filles doivent surmonter ces défis ainsi que d'autres problématiques sexospécifiques, surtout dans le secondaire. Parmi ces phénomènes, on compte le mariage des enfants, les grossesses précoces, les violences basées sur le genre (tels que les risques auxquels les

Les filles en situation de pauvreté sont celles qui risquent le plus de ne pas être scolarisées

Les filles les plus touchées par la pauvreté risquent beaucoup plus d'être privées d'éducation que celles issues de ménages plus aisés. Au fur et à mesure qu'elles grandissent, le risque de ne pas être scolarisées augmente. En Tanzanie, par exemple, un tiers des filles en âge d'aller à l'école primaire qui sont issues des ménages les plus pauvres ne sont pas scolarisées. Pour les jeunes filles en âge de fréquenter le premier cycle du secondaire, ce taux atteint un peu plus de 50 %. À l'âge où elles devraient être dans le deuxième cycle du secondaire, neuf filles sur dix ont déjà quitté l'école. Dans cinq pays d'Afrique – le Niger, la Guinée, Madagascar, le Tchad et la Mauritanie – elles sont même plus de 90 % à l'avoir fait.



Pourcentage de filles issues des ménages les plus pauvres (du dernier quintile) non scolarisées par tranche d'âge et par pays en 2018-2022

(Source des données : Base de données mondiale sur les inégalités dans l'éducation⁹⁶)

filles peuvent être exposées en milieu rural lorsqu'elles parcourent de longues distances pour aller à l'école) ainsi que le manque de produits d'hygiène menstruelle ou de toilettes dans les établissements scolaires. En particulier en Afrique de l'Ouest et du Centre, les filles en situation de pauvreté sont les plus susceptibles d'être déscolarisées.⁹⁵

Quel rôle (potentiel) pour les acteurs confessionnels face à ces enjeux ?

Au cours de ce quatrième dialogue, les participants ont débattu de l'importance de l'éducation des filles et des obstacles à lever afin que chaque jeune fille d'Afrique puisse recevoir et poursuivre jusqu'au bout une éducation de qualité. Ils ont également abordé le rôle que peuvent jouer les prestataires confessionnels, les responsables religieux et les autres acteurs confessionnels à cet égard. Ce dialogue a été conceptualisé en coopération avec le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF).

Travailler avec les chefs traditionnels et religieux nous semble véritablement essentiel si l'on veut promouvoir l'égalité des genres dans l'éducation pour avoir un impact réel au niveau des communautés.

Boubakar Yougbare, chargé de programmes du Centre international pour l'éducation des filles et des femmes en Afrique de l'Union africaine (UA/CIEFFA) (Dialogue 4)

Les personnes qui ont participé au dialogue ont fait part de leurs expériences et de leurs bonnes pratiques pour surmonter les principaux obstacles à l'éducation des filles, tels que les normes sociales et culturelles, les conflits et les déplacements de populations, les grossesses précoces ainsi que la pénurie d'eau et d'installations sanitaires dans les établissements scolaires. Les intervenants, ainsi que d'autres participants, ont partagé des exemples concrets illustrant leur façon de travailler avec et au sein des communautés de croyants pour promouvoir l'éducation des filles. Au cours de ces discussions, diverses possibilités pour les acteurs confessionnels de s'impliquer en la matière ont été identifiées, à savoir :

- Les acteurs confessionnels peuvent user de leur influence afin de promouvoir l'éducation des filles et de présenter celle-ci comme un bien moral à préserver dans l'optique d'une égalité des genres, mais aussi de garantir des familles et des communautés plus résilientes et en meilleure santé ;
- Les chefs religieux peuvent contribuer à mettre fin au mariage des enfants dans leur communauté. Ce fléau constitue une violation des droits des enfants, mais est aussi l'une des principales causes à l'origine de la déscolarisation des filles. Par conséquent, toute initiative pour empêcher le mariage des enfants (un travail déjà porté par de nombreux chefs religieux) contribue à prolonger la scolarisation des filles ;
- Les organisations confessionnelles gérant des écoles ou tout autre programme éducatif peuvent prendre des mesures sexospécifiques afin de garantir leur participation et leur réussite dans de bonnes conditions. Il peut s'agir, par exemple, du fait de mettre à disposition les produits d'hygiène et les installations dont les filles ont besoin pour pouvoir fréquenter l'école, y compris pendant leurs menstruations, ou d'autoriser les adolescentes enceintes et les jeunes mères à rester à l'école pour terminer leur scolarité.

EXEMPLES DE BONNES PRATIQUES

Santé menstruelle : la réponse des écoles en Ouganda

En Afrique, de nombreuses filles manquent l'école ou finissent par quitter le système scolaire lorsqu'elles commencent à avoir leurs règles. En effet, certaines d'entre elles peuvent avoir du mal à gérer cette période du cycle. En cause, l'insuffisance de connaissances à ce sujet, la « **précarité menstruelle** », c'est-à-dire le manque d'équipements adéquats (serviettes hygiéniques, toilettes propres à l'école ou solutions pour réduire les douleurs menstruelles) et la stigmatisation de ce thème.⁹⁷ Depuis 2016, l'organisation britannique Faith in Water mène des consultations avec des groupes confessionnels en Ouganda pour faire comprendre, d'une part, en quoi une mauvaise **gestion de l'hygiène menstruelle** (GHM ; cf. glossaire) est préjudiciable à l'éducation et la santé des filles et, d'autre part, ce qui peut être fait pour les aider.⁹⁸ Ces échanges ont abouti à la création du projet **Dignité pour les filles**, qui a été mis en place dans des écoles musulmanes et chrétiennes afin d'améliorer le bien-être des filles et de renforcer leur taux de fréquentation. Réalisées dans un premier temps en collaboration avec des organisations et chefs religieux locaux, les activités visaient notamment à sensibiliser les élèves, les parents, les enseignants et les chefs religieux aux bonnes pratiques de GHM.⁹⁹

Dans le cadre de séances dans des écoles primaires musulmanes, l'ONG **HEAR Uganda** a également tenu des ateliers pour enseigner aux élèves, garçons et filles, la fabrication de serviettes hygiéniques réutilisables et a amélioré les infrastructures d'approvisionnement en eau, assainissement et hygiène (EAH). Ces ateliers ont entre autres porté sur la construction de nouvelles latrines et urinoirs, de vestiaires pour filles et de points d'eau potable. En collaboration avec l'Église d'Ouganda et des communautés catholiques, l'organisation chrétienne **A Rocha Ouganda** a mené des actions similaires dans huit écoles paroissiales, ce qui a donné lieu à l'amélioration des installations d'EAH et à l'ouverture de clubs de filles. Ce travail a consisté entre autres à réparer les latrines ou à en mettre en place de nouvelles, à ajouter des cloisons plus hautes, à remplacer des portes et des serrures manquantes, à réparer les gouttières au-dessus des réservoirs et à installer des lavabos et des dispositifs de collecte d'eau de pluie. La création de clubs de filles visait à réduire la stigmatisation autour des menstruations et à sensibiliser à la GHM de manière ludique, en cousant des serviettes hygiéniques réutilisables, en organisant des échanges scolaires et des journées de rencontre avec les parents et en proposant des activités axées autour de la musique, du sport, de la danse ou du théâtre. Une évaluation menée dans l'ensemble des établissements scolaires impliqués dans ce projet a révélé une forte réduction de l'absentéisme des filles en raison de leurs règles, celui-ci passant de près de 70 % à 10 % seulement.¹⁰⁰

Sierra Leone : un soutien renforcé pour l'éducation des filles

Entre 2019 et 2023, le projet **EAGER (Programme d'autonomisation et de résilience des filles)** visait à proposer à de jeunes adolescentes marginalisées et déscolarisées de 13 à 19 ans une éducation informelle ainsi que des programmes d'autonomisation en Sierra Leone. Le projet s'adressait en priorité aux filles qui n'avaient pas pu bénéficier d'une éducation scolaire formelle (soit parce qu'elles étaient tombées enceintes, étaient devenues mères, avaient été mariées ou étaient en situation de handicap) avec pour objectif de leur apprendre à lire et à compter et leur enseigner d'autres compétences essentielles pour la vie quotidienne. À plus long terme, le projet visait à renforcer leur résilience économique et leur bien-être psychosocial.¹⁰¹ Pour que son impact soit durable, les responsables du projet (un consortium regroupant les organisations **International Rescue Committee, Concern Worldwide, Restless Development et BBC Media Action**) ont suivi une démarche stratégique impliquant activement la communauté et les responsables religieux locaux au travers de dialogues communautaires et d'autres mesures de sensibilisation pour obtenir leur soutien. Ces initiatives se sont avérées essentielles pour faire évoluer la position des responsables confessionnels et les amener à reconnaître l'importance de l'éducation des filles.¹⁰²

Mobilisation interconfessionnelle en faveur de l'éducation des filles musulmanes au Malawi

Au Malawi, la généralisation de l'instruction des filles, notamment au niveau secondaire, reste un défi majeur,¹⁰³ en particulier pour les filles musulmanes. En effet, celles-ci ne sont bien souvent pas scolarisées du tout.¹⁰⁴ Ces dernières années, l'amélioration de l'accès des jeunes musulmanes au Malawi s'est heurtée à un obstacle de taille : la question du port du voile autorisé ou non à l'école.¹⁰⁵ Bien que le ministre de l'Éducation ait émis une directive autorisant le port du hijab, certaines écoles chrétiennes ont continué de l'interdire. Cette situation a entraîné des conflits, des fermetures d'établissements et même des incidents violents.¹⁰⁶ Selon le **Conseil interreligieux du Malawi de Religions pour la Paix**, la mobilisation sur le terrain et les négociations avec les responsables religieux en dehors de la communauté musulmane ont constitué des facteurs clés pour surmonter la résistance vis-à-vis du port du voile à l'école par les jeunes musulmanes. L'implication des organisations de la société civile œuvrant en faveur de l'éducation des filles a également été déterminante pour recentrer le débat sur la cause commune : la promotion de l'éducation des filles. En fin de compte, cette approche interconfessionnelle communautaire a été essentielle pour résoudre les différends et parvenir à l'objectif principal, qui est de permettre aux filles musulmanes d'aller à l'école.¹⁰⁷

4.4 BESOINS ET OPPORTUNITÉS DES JEUNES

Avec une population composée à près de 60 % d'enfants et de jeunes de moins de 25 ans (soit 890 millions), l'Afrique compte aujourd'hui la population la plus jeune au monde.¹⁰⁸ Selon des estimations des Nations Unies, ce chiffre est appelé à dépasser 1,2 milliard d'ici 2050. Le nombre de jeunes continuera à y grimper tout au long du XXI^e siècle.¹⁰⁹

Ces jeunes générations auront un impact déterminant sur l'avenir du continent. En tant que futurs entrepreneurs, décideurs, médecins, agriculteurs ou parents, ils façonneront l'évolution socio-économique et démographique des 54 pays d'Afrique au cours de ce siècle. Quelles sont les mesures à adopter dès aujourd'hui pour mettre les jeunes en capacité de prendre des décisions éclairées pour eux-mêmes, leur famille et leur communauté ? En somme, l'objectif est de permettre à ces jeunes d'être en bonne santé, de recevoir une éducation de qualité, de développer leurs compétences et d'accéder à un emploi.

Si une éducation de qualité, financièrement abordable et qui les prépare au marché du travail du XXI^e siècle demeure encore inaccessible pour de nombreux jeunes, le marché du travail ne fournit pas non plus d'opportunités professionnelles en nombre suffisant, de sorte que le sous-emploi et le chômage restent élevés.¹¹¹ L'Organisation internationale du travail estime qu'un individu sur quatre âgé de 15 à 24 ans en Afrique est non scolarisé et sans emploi ni formation (NEET) et que les jeunes femmes sont encore plus souvent concernées par cette situation que leurs homologues masculins.¹¹²

Le processus de consultation des jeunes

Dirigé par des jeunes, ce dialogue a été l'occasion de braquer les projecteurs sur la jeunesse africaine et de faire connaître le point de vue de cette génération sur des domaines clés pertinents pour la démographie, parmi lesquels l'éducation, l'emploi et la SSR.

En réponse à l'appel de jeunes militants du monde entier et à leur devise « Rien sur nous sans nous », ce dialogue a été conçu en étroite coopération et consultation avec des jeunes. En mai 2023, deux consultations en ligne¹¹⁰ se sont tenues en anglais et en français et ont réuni plus de 30 jeunes militants de toute l'Afrique pour recueillir leurs avis sur le contenu et le format de ces échanges. Suite à ces consultations, deux jeunes responsables de Religions pour la Paix ont rejoint le comité de planification.

Les consultations avec les jeunes activistes ont permis de dégager plusieurs champs d'action prioritaires, notamment la santé, l'éducation, le développement des compétences et l'accès à l'emploi. Dans ce contexte, les problématiques liées à la santé sexuelle et reproductive (SSR) et à l'égalité des genres sont apparues comme des préoccupations majeures, allant de la nécessité de mettre fin au mariage des enfants et au phénomène des grossesses précoces à l'amélioration et la généralisation de la sensibilisation et des services de SSR. De même, il existe un besoin urgent d'avoir une (plus grande) inclusion des personnes en situation de handicap, point identifié comme enjeu transversal.

Prenons nos institutions religieuses : elles collectent des fonds et génèrent des revenus à travers leurs activités (écoles ou lieux de travail). Comment les jeunes peuvent-ils y accéder ? Est-ce que l'on ne pourrait pas introduire un quota au sein des différentes [institutions] religieuses... pour commencer à offrir des opportunités aux jeunes ?

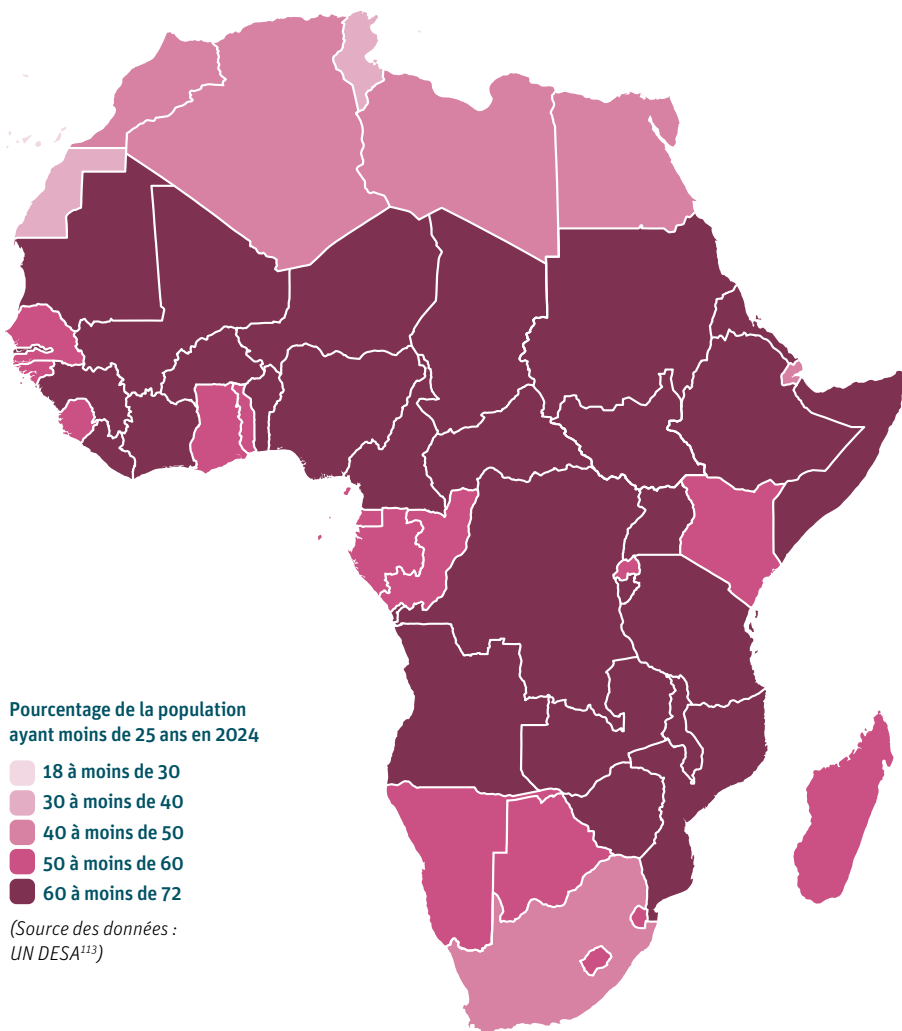
Benson Makusha, coprésident du Réseau interreligieux des jeunes d'Afrique et coordinateur panafricain de la Jeunesse étudiante catholique internationale (Dialogue 5)

Les jeunes africains, qui représentent la plus importante population de cette génération au monde, peuvent être le moteur d'un développement économique et de changements sociaux majeurs. Ils réclament donc à ce titre une place à la table des négociations. Le fait est que les jeunes jouent d'ores et déjà un rôle essentiel en tant qu'acteurs du changement. Au cours de la dernière décennie, ils sont devenus une force majeure de l'évolution sociétale en mobilisant les communautés. Les jeunes ont été à l'avant-garde

de la lutte contre le changement climatique, ont revendiqué plus de justice raciale, promu l'égalité des genres et défendu les droits humains et la dignité pour tous. Ils ont aussi été à l'origine d'innovations dans le secteur de l'entreprise, des technologies ou de la science. Et pourtant, leur exclusion des espaces de décision, qu'il s'agisse des structures politiques, religieuses, universitaires ou économiques, perdure.

L'Afrique, continent avec la population la plus jeune du monde

Lorsqu'on se promène dans les rues d'Afrique de l'Ouest, du Centre ou de l'Est, on voit une majorité de personnes jeunes. En Afrique, six personnes sur dix ont moins de 25 ans, contre seulement quatre sur dix dans le reste du monde, avec des variations régionales marquées. Dans les pays touchés par un vieillissement rapide de la population, comme la Corée du Sud, le Japon ou l'Italie, les moins de 25 ans représentent à peine 20 % de la population, contre environ 70 % au Niger ou en République centrafricaine.



Les désignations retenues et la présentation générale des cartes contenues dans le présent rapport n'impliquent l'expression d'aucune opinion de la part de l'UNFPA concernant le statut juridique de tout pays, territoire, ville ou région ni de leurs autorités, non plus que la délimitation de leurs frontières.

Pour que les jeunes soient en mesure de façonner leur avenir, il faudra davantage d'autonomisation et de représentation. Ceci vaut tout particulièrement pour les jeunes marginalisés et notamment ceux en situation de handicap. Selon l'Organisation mondiale de la Santé, 1,3 milliard de personnes, soit environ 16 % de la population mondiale, vivent avec un handicap important.¹¹⁴ Le taux de handicap en Afrique est difficile à estimer et à calculer en raison de données insuffisantes, si bien que les estimations varient. Cependant, en 2021, l'UNICEF évoquait le chiffre de 70 millions d'enfants âgés de 0 à 17 ans vivant avec un handicap en Afrique subsaharienne.¹¹⁵ Pour une grande partie des enfants et des jeunes concernés, les possibilités d'éducation, de formation et d'emploi dans le secteur formel restent hors de portée. Divers obstacles expliquent cette situation, parmi lesquels le manque d'accessibilité physique des infrastructures, la précarité ou encore la stigmatisation.¹¹⁶

Quel rôle (potentiel) pour les acteurs confessionnels face à ces enjeux ?

L'objectif de ce dialogue mené par des jeunes était de créer un espace d'échange et d'apprentissage mutuel pour les jeunes et les personnes travaillant au carrefour des processus démographiques en Afrique, en particulier au sein des organisations confessionnelles et des institutions (inter)religieuses, et ce, afin de renforcer la collaboration entre les différents groupes et ainsi répondre aux défis propres à la jeunesse. En comprenant mieux les besoins des jeunes et la manière dont les institutions religieuses peuvent les épauler, les acteurs confessionnels peuvent mettre à profit leur influence et faire pression pour lutter en faveur de meilleures opportunités de formation et aider à leur mise en œuvre, favoriser les pratiques plus inclusives et donner davantage de poids aux jeunes au sein de leur organisation. Les jeunes participants à ce dialogue ont identifié plusieurs pistes

d'action que les différentes religions pourraient soutenir afin de répondre aux besoins de la jeunesse :

- Les organisations et chefs religieux peuvent organiser des dialogues intergénérationnels et interconfessionnels afin d'offrir aux jeunes la possibilité de s'exprimer et ainsi de promouvoir les droits des enfants et des jeunes ;
- En leur qualité d'employeur, les écoles et les hôpitaux gérés par des institutions religieuses peuvent conjuguer leurs efforts afin de former et d'embaucher des jeunes, y compris ceux en situation de handicap ;
- Les organisations et responsables confessionnels peuvent créer des espaces sûrs permettant aux jeunes d'améliorer leur connaissance des processus physiologiques propres au corps humain en tant qu'élément fondamental de la santé mentale, physique et spirituelle ;
- Les responsables religieux peuvent encourager les parents au sein de leurs communautés à parler ouvertement de santé sexuelle et reproductive avec leurs enfants ;
- Les institutions et responsables confessionnels peuvent apporter un soutien spirituel et matériel aux jeunes femmes enceintes ou mères et leur offrir un environnement accueillant au sein de locaux religieux ;
- Les chefs religieux peuvent contribuer à faire davantage entendre la voix des jeunes en leur réservant, d'une part, des espaces d'expression dans les églises ou les mosquées et en les encourageant, d'autre part, à exercer des fonctions de responsabilité au sein des organisations religieuses ;
- Les acteurs confessionnels peuvent utiliser leur influence pour dénoncer la discrimination et la violence à l'encontre des jeunes en situation de handicap et défendre leurs droits.

EXEMPLES DE BONNES PRATIQUES

Lever les barrières pour les jeunes en situation de handicap

L'ONG internationale **Lumière pour le monde** travaille en étroite collaboration avec les autorités nationales et régionales de plusieurs pays d'Afrique pour améliorer l'accès aux soins ophtalmologiques des enfants et des jeunes atteints de maladies oculaires, et, au-delà, promouvoir une éducation inclusive des jeunes souffrant de déficiences visuelles.¹¹⁷ En Tanzanie comme dans d'autres régions d'Afrique, les jeunes vivant avec un handicap visuel ou d'autres troubles ont souvent du mal à accéder à une instruction et à l'emploi, ce qui compromet leurs moyens de subsistance et leur qualité de vie. Dans ce contexte, les programmes d'éducation et/ou de formation professionnelle inclusifs sont essentiels pour permettre à ce public d'être financièrement indépendant et de contribuer à l'économie locale. En l'absence de programmes publics adaptés, Lumière pour le monde s'engage en faveur du déploiement de nombreux programmes d'autonomisation économique pour que les jeunes atteints d'un handicap puissent acquérir des compétences en gestion d'entreprise ou avoir accès à la formation professionnelle.¹¹⁸ Bien que ces programmes n'abordent pas de façon explicite des sujets en lien avec la foi à l'heure actuelle, les structures religieuses peuvent soutenir cette démarche en élaborant des pratiques et des programmes de formation inclusifs. Elles peuvent également offrir des opportunités d'emploi aux jeunes en situation de handicap.¹¹⁹

Préparer les jeunes d'Afrique à être des agents du changement

La **Conférence des Églises de toute l'Afrique** (CETA), une association panafricaine regroupant des Églises protestantes, anglicanes, orthodoxes et autochtones, reconnaît le fait que la jeunesse africaine a le potentiel de transformer économiquement le continent.¹²⁰ Le faible niveau d'implication des jeunes dans les processus politiques et leur manque de leadership en la matière constituent toutefois un obstacle majeur qui les empêche de libérer pleinement ce potentiel. Pour y remédier, la CETA a lancé en 2022 une campagne intitulée « **L'Afrique, ma maison, mon avenir** » à l'échelle du continent.¹²¹ La CETA s'emploie à aider les jeunes afin qu'ils développent leurs capacités de leadership et leur créativité. Elle leur donne, en outre, l'opportunité de participer à des mouvements œcuméniques en Afrique comme à l'international. Préparer de jeunes leaders à assumer leur rôle de manière convaincante est essentiel, à la fois pour qu'ils se sentent valorisés et qu'ils aient davantage confiance en eux, mais aussi pour lutter contre les préjugés de leurs aînés, qui considèrent parfois la jeune génération comme inapte à l'exercice de telles fonctions.¹²²

4.5 QUELS DÉFIS (POTENTIELS) POUR LES ORGANISATIONS ET ACTEURS CONFES- SIONNELS ?

Pendant cette série de dialogues, des participants de divers types d'organisations religieuses et de différents horizons confessionnels ont évoqué de solides arguments et exemples montrant en quoi les acteurs confessionnels ont une position privilégiée et sont capables de peser sur les questions démographiques, que ce soit pour promouvoir l'éducation des filles et l'égalité des genres, pour sensibiliser à la SSR ou pour autonomiser les jeunes. Dans le même temps, tous les échanges autour des possibilités d'engagement plurireligieux ont également abordé la question des obstacles ou des défis auxquels les organisations et les acteurs confessionnels sont (ou peuvent être) confrontés. Ces défis doivent être nommés expressément et reconnus afin de pouvoir y répondre efficacement.

L'un des problèmes les plus souvent évoqués par les participants au cours de ce dialogue concernait la mauvaise interprétation et/ou l'usage détourné des textes religieux dans le passé pour justifier des pratiques néfastes, telles que les MGF, les VBG ou le mariage des

enfants. Corriger ces interprétations erronées peut être une tâche particulièrement ardue dans la mesure où cela pourrait donner l'impression qu'il s'agit de remettre en cause des convictions **patriarcales** (cf. glossaire) établies de longue date qui restreignent les droits des femmes et des filles. En raison des tabous religieux ou culturels, il est également difficile de parler ouvertement des « sujets sensibles » tels que les grossesses précoces, la menstruation, l'éducation sexuelle ou encore la contraception, entre autres. Les participants ont souligné le fait que certains chefs religieux seraient prêts à aborder les questions liées à la sexualité, mais qu'ils s'y refusent par crainte de compromettre leur statut ou de perdre le respect dont ils jouissent auprès de leur communauté. Lorsque des règles sociales profondément ancrées sont aussi défendues par leurs homologues ou d'autres membres du groupe, les responsables et acteurs religieux peuvent peiner à traiter ouvertement de ces sujets sensibles avec leur communauté.

De leur côté, les jeunes croyants peuvent éprouver des difficultés à engager le dialogue avec leurs responsables religieux, tout particulièrement lorsque ces derniers sont leurs aînés. Des participants plutôt jeunes ont expliqué que le langage formel employé par de nombreux chefs religieux peut être difficile à appréhender pour les adolescents. De plus, en matière de santé sexuelle et reproductive, certains acteurs religieux, et notamment les plus âgés, adoptent parfois un discours centré sur le péché et la condamnation, ce qui tend à éloigner les jeunes. C'est pourquoi ceux-ci ne perçoivent pas toujours les lieux de culte comme des espaces où ils seraient libres de parler ouvertement des sujets qui leur tiennent à cœur. Des clivages intergénérationnels se manifestent dans de nombreuses institutions religieuses et organisations confessionnelles, en particulier concernant l'exclusion des femmes et des jeunes des instances de direction et de prise de décision.

Par ailleurs, les structures mêmes de ces institutions peuvent poser problème. Que ce soit en raison de structures hiérarchiques, de divisions internes ou d'une résistance au changement, des obstacles majeurs se dressent sur le chemin des acteurs confessionnels désireux d'insuffler un vent nouveau. De même, leur rigidité est susceptible de compliquer la coordination interreligieuse. Elle peut rendre le consensus difficile et ralentir les avancées sur des sujets tels que la SSR ou les VBG en raison de divergences d'opinions. Parallèlement, la méfiance entre les différentes communautés de croyants constitue parfois un frein supplémentaire à la collaboration interconfessionnelle. La hiérarchie stricte des Églises peut, en outre, obstruer la coopération régionale, notamment lorsqu'il s'agit de plaider pour la fin de certaines pratiques comme les MGF ou le mariage des enfants.

Enfin, un obstacle majeur émanant des organisations laïques entrave l'implication des acteurs confessionnels pour promouvoir l'égalité des genres, la SSR et l'éducation des filles. En effet, les acteurs laïcs œuvrant en faveur de l'égalité des genres nourrissent souvent une méfiance généralisée à l'égard des organisations confessionnelles et des acteurs religieux. Parce que de virulents opposants à l'égalité des genres ou à la SSR sont souvent associés aux institutions religieuses, ceux-ci évitent bien souvent toute collaboration avec des acteurs confessionnels sur ces thématiques. À titre d'exemple, certains acteurs laïcs du développement peuvent douter des intentions des organisations religieuses qui souhaitent s'investir davantage dans les programmes d'éducation ou de transformation sociale. Même si des progrès ont été réalisés ces dernières années, ce problème persiste encore dans une large mesure. Dès lors, les chefs religieux se trouvent souvent exclus des discussions menées à l'échelle nationale et d'initiatives capitales en lien avec les enjeux sociodémographiques.

5 | RECOMMANDATIONS

Les organisations, responsables et acteurs confessionnels seront tous appelés à jouer un rôle clé dans les décennies à venir pour favoriser la transition démographique en Afrique tout en encourageant l'égalité des genres et le développement durable. En plus des valeurs traditionnelles et culturelles, les individus se laissent souvent guider par leur foi au moment de prendre des décisions importantes de la vie. Aussi les imams, prêtres et autres responsables religieux ont-ils un impact considérable lorsqu'ils prennent fait et cause pour l'égalité des genres, l'éducation des filles ou la planification familiale. Pour beaucoup, les chefs religieux sont des références incontournables sur les questions religieuses, qui interprètent les textes sacrés et sont capables d'expliquer comment les appliquer dans la vie quotidienne.

Les Dialogues africains sur la foi et la démographie ont été conçus en tenant compte de cette réalité. Pour les participants, ces dialogues ont été l'occasion d'évoquer leurs idées, les opportunités et les bonnes pratiques en matière d'implication des acteurs confessionnels dans les questions liées aux mutations démographiques. Si ces dialogues ont permis d'explorer les divers défis et obstacles, ils ont aussi permis d'émettre des recommandations pour y répondre. Ce chapitre présente une synthèse des recommandations formulées au cours de ces dialogues grâce aux contributions des experts, des chefs religieux et des participants aux tables rondes, l'objectif étant de tirer parti de l'impact potentiel des acteurs confessionnels sur le changement démographique.

Ce que devraient faire les organisations laïques, les États et les agences de coopération au développement :

- Identifier et soutenir les organisations et acteurs religieux qui prennent déjà fait et cause pour le planning familial, l'égalité des genres et l'éducation des filles. Ces acteurs pourraient bénéficier d'un complément de ressources, via un soutien financier plus appuyé, d'un renforcement des capacités, d'un travail sur les réseaux ou autres. Le financement de bon nombre d'OC est limité, voire inexistant. En disposant de ressources supplémentaires, ces dernières pourraient favoriser la compréhension entre acteurs confessionnels et laïcs, par exemple en les impliquant dans des campagnes d'éradication des MGF ou des VBG ;
- Reconnaître le potentiel des organisations religieuses en tant que partenaires susceptibles d'élaborer et de mettre en œuvre des stratégies et des programmes de santé et d'éducation. Les acteurs confessionnels sont plus à même de toucher les individus aux opinions religieuses traditionnelles que leurs homologues laïques. Leurs conseils et leur accompagnement peuvent avoir un effet multiplicateur s'ils sont utilisés pour mieux faire accepter la planification familiale et l'éducation des filles ;

- Modifier le langage ou identifier le discours approprié pour établir un dialogue respectueux avec les acteurs confessionnels dans la durée, par exemple en évitant la mise en œuvre obligatoire de programmes d'éducation sexuelle utilisant une certaine expression pouvant se heurter à des résistances locales ;
- Nouer des partenariats avec des organisations confessionnelles impliquées dans des contextes variés, y compris dans les situations d'urgence humanitaire. Il se peut que certaines organisations religieuses disposent déjà de structures et de réseaux utiles pour répondre aux besoins des communautés locales. Dans les camps de réfugiés et de PDI, les OC peuvent créer des espaces de parole pour les femmes victimes de VSBG, faire un travail de sensibilisation en matière de santé sexuelle et reproductive, fournir aux filles des produits d'hygiène menstruelle et orienter les femmes et les filles vers des centres de santé ;
- Ne pas préjuger des opinions des acteurs religieux sur les sujets sensibles tels que la sexualité des adolescents ou l'avortement. Poser des questions et être à leur écoute pour mieux comprendre leurs points de vue sur de telles questions (ainsi que les raisons qui les poussent à les défendre) peut contribuer à une coopération très fructueuse ;

- Fournir des ressources et des informations aux communautés de croyants à l'échelle locale sur les questions sociodémographiques essentielles. Dans un premier temps, ceci peut consister à mettre à leur disposition des informations accessibles expliquant pourquoi et de quelle manière les questions telles que l'éducation inclusive, l'autonomisation économique des femmes et l'engagement des jeunes impactent le quotidien des familles et des communautés ;

- Présenter aux acteurs confessionnels des ressources d'ores et déjà élaborées par d'autres organisations confessionnelles, telles que des programmes islamiques d'éducation sexuelle ou encore des déclarations de l'Église en faveur de la planification familiale.

Ce que devraient faire les acteurs, organisations et responsables confessionnels :

- Élaborer et promouvoir les interprétations des textes religieux qui soutiennent l'égalité des genres, la planification familiale et l'éducation des filles ; découpler les pratiques culturelles néfastes de la religion et condamner les pratiques comme les MGF, les VBG ou le mariage des enfants ;

- S'informer eux-mêmes sur les problèmes de SSR touchant les membres de leur communauté tels que la fertilité, le VIH/sida et autres IST. Ceci leur permettrait de faire un travail de sensibilisation et de lutter contre la stigmatisation et encouragerait les malades à rechercher des soins adaptés en plus des informations dont ils pourraient avoir besoin ;

- Renforcer la prise de conscience dans leurs milieux (au sein de leurs institutions ou auprès d'autres responsables religieux, par exemple) sur l'importance de l'égalité des genres, de l'éducation des filles et de l'autonomisation des jeunes ;

- Expliquer aux parents membres de leur communauté l'impact durable des décisions qu'ils prennent pour l'avenir de leurs filles, par exemple en mettant l'accent sur les avantages qu'il y a de leur apporter une éducation tout en soulignant le mal causé par les pratiques de MGF ;

- Créer des politiques de protection de l'enfance pour leurs organisations ;

- Transmettre des compétences utiles pour la vie de tous les jours dans les écoles du dimanche et autres contextes pédagogiques religieux et insister sur le fait que le bien-être psychique et spirituel est étroitement lié à la santé physique. Les acteurs confessionnels intervenant dans ces enseignements peuvent notamment apprendre aux jeunes à reconnaître les abus sexuels qui pourraient survenir à la maison ou souligner l'importance d'achever leur scolarité primaire et secondaire ;

- Suivre le rythme de l'évolution de la société, y compris en matière de technologies, en embauchant et en encourageant des responsables des mouvements de jeunesse à les conseiller dans leur planification et leur prise de décision ;

- Promouvoir et soutenir activement les jeunes prenant des responsabilités au sein de leurs institutions et accorder davantage de poids à leurs préoccupations et à leurs messages. Les institutions confessionnelles qui créent des emplois devraient donner la priorité à l'éducation, à la formation et à l'embauche des jeunes ;

- Instaurer des pratiques et des espaces inclusifs pour les jeunes en situation de handicap et plaider en faveur de leur droit à l'éducation, à la formation et à l'emploi ;

- Jouer un rôle de médiateur en cas de conflits et promouvoir la paix parmi les jeunes. Les responsables religieux devraient intégrer dans leur enseignement des cours sur l'importance de la tolérance entre les religions et l'intercompréhension ;

- Exercer leur influence auprès des décideurs politiques pour soutenir les politiques basées sur les droits humains à différentes échelles (infranationale, nationale, régionale et mondiale) afin de mieux répondre aux besoins de leurs communautés, par exemple en plaidant pour la fourniture de serviettes hygiéniques dans les écoles publiques et pour la suppression des taxes sur les produits d'hygiène ;

- Inviter les garçons et les hommes à s'interroger sur les rôles traditionnellement attribués aux femmes et aux hommes et qui leur portent également préjudice ; expliquer aux garçons et aux hommes les avantages qu'ils peuvent tirer de l'égalité des genres et de la planification familiale en tant que frère, père ou mari.

GLOSSAIRE

Adolescence

Période entre l'enfance et l'âge adulte caractérisée par d'importantes transformations développementales d'ordre physique, psychique et social. Elle commence avec les prémices de la puberté, soit généralement entre 10 et 13 ans, et prend fin au début de l'âge adulte, soit communément entre 18 et 21 ans.

Croissance économique

Hausse au fil du temps de la production et de la consommation de biens et de services

Dividende démographique

Potentiel de croissance économique découlant d'une évolution favorable de la pyramide des âges en raison d'une augmentation du nombre de personnes en âge de travailler et d'une baisse de celui des personnes dépendantes

Égalité des genres

Le concept d'égalité signifie que toutes et tous ont les mêmes droits, obligations et opportunités. Il renvoie essentiellement à l'égalité juridique (le fait d'être égaux devant la loi), qui ne se vérifie cependant pas forcément dans la réalité. C'est pourquoi l'égalité peut être définie comme un processus politique ou un ensemble de mesures visant à obtenir une égalité de traitement dans les faits, de sorte que tout un chacun puisse exercer ses droits et participer aux activités politiques, économiques et sociales de manière équitable, et ce, sans discrimination. L'égalité des genres est une condition *sine qua non* à tout développement durable.

Fenêtre d'opportunité démographique

Période durant laquelle la population en âge de travailler est bien supérieure à celle des personnes dépendantes, ce qui ouvre la voie à une possible croissance économique accélérée

Gestion de l'hygiène menstruelle (GHM)

Ce terme renvoie à ce dont une personne a besoin pour gérer dignement ses règles en toute sécurité et dans le respect des conditions d'hygiène. Selon l'OMS/UNICEF, il s'agit d'une situation où « les femmes et les adolescentes utilisent du matériel d'hygiène menstruelle propre pour absorber ou collecter le sang, matériel qui peut être changé dans un espace privé aussi souvent que nécessaire pendant la durée de la menstruation. Elles utilisent du savon et de l'eau pour se laver si besoin, et ont accès à des installations leur permettant de jeter leur matériel d'hygiène menstruelle usagé ». Pour ce faire, comprendre les fondamentaux du cycle menstruel et sa gestion digne et sans inconfort ni peur est une condition préalable incontournable.¹²³

Marginalisation

Décrit la manière dont les mécanismes de discrimination basés sur des marqueurs identitaires (perçus) comme l'orientation sexuelle, l'origine ethnique, la religion, le milieu social, le niveau d'instruction, le statut économique et/ou le handicap font qu'une personne ou un groupe se trouve géographiquement, économiquement, socialement et/ou culturellement en marge de la société. Les personnes ou groupes marginalisés sont alors traités comme s'ils étaient moins importants ou inférieurs par cette société, ce qui entraîne une perte de ressources, d'influence ou de statut et est préjudiciable à leur santé.

Mariage des enfants

Union où au moins l'un des époux a moins de 18 ans. Les filles sont souvent touchées par ce phénomène une fois qu'elles ont eu leurs premières règles et sont considérées comme nubiles. Dans certains pays, la majorité est atteinte avant l'âge de 18 ans, auquel cas on parle de mariages précoces. L'expression « mariage forcé » désigne quant à elle une union où l'un des partenaires voire les deux n'a pas librement consenti au mariage (indépendamment de l'âge).

Menstruation

Processus physiologique naturel durant lequel du sang et des matières associées sont libérés de l'utérus en passant par le vagin dans le cadre du cycle menstruel

Méthodes de contraception modernes

Parmi les méthodes de contraception modernes, on peut citer la pilule contraceptive, les implants contraceptifs, les injections contraceptives, les dispositifs intra-utérins, les préservatifs (masculins ou féminins), la pilule du lendemain, le diaphragme, la stérilisation (de l'homme ou de la femme) et l'aménorrhée de lactation.

Migration

Circulation de personnes d'un endroit à un autre pouvant avoir un impact sur la démographie

Mutilations génitales féminines (MGF)

Ce terme renvoie à toutes les opérations d'ablation partielle ou totale ou d'excision des parties génitales externes à des fins non médicales. L'Organisation mondiale de la Santé a défini quatre catégories correspondantes : l'ablation partielle ou totale du clitoris et/ou du capuchon clitoridien (type I), l'ablation partielle ou totale du clitoris et des petites lèvres, avec ou sans excision des grandes lèvres (type II), le rétrécissement de l'orifice vaginal en rapprochant et en repositionnant par suture les petites et/ou grandes lèvres (type III) et toutes les autres interventions dangereuses au niveau des organes génitaux féminins à des fins non médicales, par exemple le fait de percer, de couper, de racler et de cautériser les organes génitaux (type IV). Les MGF représentent des atteintes graves aux droits humains et peuvent entraîner des complications immédiates et à long terme, voire la mort dans certains cas. Sur le long terme, ces pratiques peuvent gravement endommager les organes urinaires, reproductifs et sexuels, ce qui peut augmenter le risque de complications au moment de l'accouchement et réduire significativement le plaisir sexuel.

Patriarcat

Système social dominé par les hommes où ces derniers définissent les valeurs, les normes et les comportements à adopter. Il englobe le contrôle des ressources, des traditions, des lois, de la division du travail et du rôle des femmes. Des structures patriarcales peuvent exister même dans des sociétés prétendument égalitaires.

Précarité menstruelle

Incapacité ou difficulté financière à acheter les produits d'hygiène menstruelle nécessaires pour gérer sa santé menstruelle (serviettes ou tampons, antalgiques, sous-vêtements ou installations sanitaires ou d'hygiène) ou à y accéder

Santé sexuelle et reproductive (SSR)

État de bien-être physique, affectif, psychique et social en lien avec tous les aspects de la sexualité et de la reproduction, et non la simple absence de maladie, de dysfonctionnement ou d'infirmité. La SSR implique que les personnes de tous âges puissent prendre des décisions au sujet de leur corps et d'accéder aux services propices à ce droit. Veiller à une bonne santé sexuelle et reproductive exige le respect des droits sexuels et reproductifs.

Taux de fécondité

Nombre moyen d'enfants qu'ont les femmes en âge de procréer (entre 15 et 49 ans)

Taux de mortalité

Nombre de morts pour 1 000 personnes sur un an

Transition démographique

Passage au fil du temps d'une situation où les taux de natalité et de mortalité d'un pays sont élevés à celle où ils sont faibles

VIH/sida

Le virus de l'immunodéficience humaine (VIH) fragilise le système immunitaire et faute d'un traitement adapté, il peut se muer en syndrome d'immunodéficience acquise (sida), une pathologie pouvant être mortelle. Les médicaments contre le VIH répriment le virus et empêchent l'apparition du sida, ce qui permet aux patients de vivre plus pleinement et plus longtemps.

Violences basées sur le genre (VBG)

Les violences basées sur le genre (VBG) représentent une atteinte aux droits humains. Il s'agit de toutes les formes de violence et d'abus, y compris de nature physique, sexuelle, psychologique et économique, infligés à une personne en raison de son genre ou de ses rôles et attentes sexospécifiques perçus. Les femmes, les filles et les personnes ne correspondant pas aux normes traditionnelles de genre sont victimes de VBG de manière disproportionnée.

LISTE DE TOUS LES PROJETS PRÉSENTÉS DANS LE CADRE DES DIALOGUES

| Dialogue | Projet | Pays | Religion | Organisation(s) |
|---------------------------------------|--|---|-----------------------|---|
| Égalité des genres | Exemple de pratiques pour le renforcement du rôle du leadership religieux féminin | Maroc | Islam | Dar El Hadith El Hassania (en partenariat avec l'UNFPA Maroc) |
| | Transformer les masculinités | Divers pays d'Afrique orientale et centrale | Christianisme | Tearfund |
| | Outil de plaidoyer pour la justice pour les veuves | Projet régional | Christianisme | Conférence des Églises de toute l'Afrique (CETA) |
| | Mobilisation et sensibilisation des communautés à la SSR, aux VBG et au VIH au travers d'une approche interreligieuse | Ouganda | Projet interreligieux | Conseil interreligieux d'Ouganda (IRCU) |
| | Mettre fin aux pratiques néfastes telles que le mariage des enfants et les mutilations génitales féminines : exemple de bonne pratique en Tanzanie | Tanzanie | Plusieurs religions | Association de lutte contre les mutilations génitales féminines (ATFGM) (en partenariat avec l'UNFPA Tanzanie) |
| Santé sexuelle et reproductive | Répondre aux enjeux de croissance démographique et de planification familiale grâce au renforcement des capacités des responsables religieux | Égypte | Christianisme | Évêché des services publics, œcuméniques et sociaux (BLESS), Église orthodoxe copte (en partenariat avec l'UNFPA) |
| | Programme d'éducation aux questions démographiques | Égypte | Islam | Centre islamique international d'études et de recherche sur la population, Université Al-Azhar (en partenariat avec l'UNFPA) |
| | Projet autour du VIH : mobilisation sociale, prise en charge et soutien des orphelins et enfants vulnérables, renforcement des capacités | Éthiopie | Projet interreligieux | Forum interconfessionnel éthiopien pour le développement, le dialogue et l'action |

| Dialogue | Projet | Pays | Religion | Organisation(s) |
|-----------------------------|---|--|------------------------|---|
| | Projets d'éducation communautaire à la prévention et au traitement du VIH | Éthiopie | Christianisme | Commission d'aide et de développement interéglises de l'Église orthodoxe éthiopienne (EOC-DICAC) |
| | Mobiliser les chefs religieux pour un dialogue sur la santé sexuelle et reproductive en Ouganda | Ouganda | Plusieurs religions | Hautement Smile Ouganda |
| | Prévention des grossesses chez les adolescentes | Liberia | Projet interreligieux | Conseil interreligieux du Liberia |
| | Éducation à la sexualité islamique complète et adaptée à l'âge des enfants | Kenya | Islam | Kenya Muslim Youth Development Organization (KMYDO) |
| Éducation des filles | Campagne #ImamsForShe | Bouroundi | Islam | #ImamsForShe |
| | Programme Dignité pour les filles | Ouganda | Islam et christianisme | Faith in Water, A Rocha Ouganda, HEAR Uganda |
| | Programme d'autonomisation et de résilience des filles d'Afrique de l'Est en Sierra Leone (EAGER) | Sierra Leone | Plusieurs religions | Restless Development (en partenariat avec International Rescue Committee, Concern Worldwide, BBC Media Action) |
| | Créer des zones neutres pour les filles dans les écoles confessionnelles | Soudan du Sud | Christianisme | Save the Children Soudan du Sud |
| | No more violence among us! | République démocratique du Congo (RDC) | Projet interreligieux | Religions pour la Paix RDC |

| Dialogue | Projet | Pays | Religion | Organisation(s) |
|---|---|--|-----------------------|--|
| Besoins et opportunités des jeunes | Comblent le fossé entre les genres dans l'éducation aux STIM | Comores | | IMARA Comoros |
| | Soutenir la formation et l'emploi des jeunes avec un handicap | Tanzanie | | Lumière pour le monde international |
| | Promouvoir la santé sexuelle et reproductive des jeunes femmes | Rwanda | Christianisme | Union chrétienne de jeunes filles (UCJF) |
| | L'Afrique, ma maison, mon avenir | Toute l'Afrique | Christianisme | Conférence des Églises de toute l'Afrique (CETA) |
| | Promouvoir l'inclusion des personnes en situation de handicap | Somalie | | ILEYS Organization for the Blind |
| Stratégies prometteuses | Renforcement des capacités des responsables religieux pour lutter contre le VIH et améliorer la SSR | Afrique du Sud | Christianisme | Conseil chrétien du Kwazulu-Natal (KZNCC) (en partenariat avec l'UNFPA) |
| | Mobilisation communautaire interreligieuse pour la promotion de l'éducation des filles | Malawi | Projet interreligieux | Religions pour la Paix – Conseil interreligieux du Malawi |
| | Éduquer les femmes au sujet de la menstruation et de l'espacement des naissances | Tchad | Islam | Ligue des femmes prédicatrices (en partenariat avec l'UNFPA) |
| | Projet pour l'autonomisation des femmes et le dividende démographique au Sahel (SWEDD) | Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Mauritanie, Niger, Tchad, Bénin | Plusieurs religions | UNFPA |

SOURCES

- 1 UNDESA (2024). World Population Prospects 2024. New York.
<https://population.un.org/dataportal/> (26.11.24)
- 2 Cf. note de fin 1.
- 3 Cf. note de fin 1.
- 4 UNICEF (2024). A threat to progress. Confronting the effects of climate change on child health and well-being. New York, NY: UNICEF.
- 5 Yuan, H., Wang, X., Gao, L., Wang, T., Liu, B., Fang, D. et al. (2023). Progress towards the Sustainable Development Goals has been slowed by indirect effects of the COVID-19 pandemic. *Communications Earth & Environment*, 4(1).
- 6 Obermeier, A. M. (2023). Conflict Trends in Africa, 1989–2022. PRIO Policy Brief, 5. Oslo.
www.prio.org/publications/13677 (10.05.24).
- 7 French, H. W. (2021). *Born in Blackness. Africa, Africans, and the making of the modern world, 1471 to the Second World War* (First edition). New York: Liveright Publishing Corporation A Division of W. W. Norton & Company.
- 8 Graeber, D. (2012). *Debt. The first 5,000 years*. Brooklyn: Melville House.
- 9 Debt Justice (2022). Colonialism and debt. How debt is used to exploit and control.
<https://debtjustice.org.uk/wp-content/uploads/2022/08/Colonialism-and-Debt-briefing.pdf> (10.05.24).
- 10 United Nations (2023). Africa Spends More on Debt Servicing than Health Care, Secretary-General Tells High-level Policy Dialogue, Urging Financing, Investment in Continent.
<https://press.un.org/en/2023/sgsm21809.doc.htm> (10.05.24).
- 11 African Union Commission (2017). AU Roadmap on Harnessing the Demographic Dividend Through Investments in Youth.
https://addis.unfpa.org/sites/default/files/pub-pdf/AU%202017%20ODD%20ROADMAP%20Final%20-%20EN_2.pdf (26.11.24).
- 12 Cf. note de fin 1.
- 13 Roser, M. (2023). Demographic transition: Why is rapid population growth a temporary phenomenon? Our World in Data. ourworldindata.org/demographic-transition (06.11.24).
- 14 Bloom, D. E., Canning, D. & Sevilla, J. (2003). The demographic dividend. A new perspective on the economic consequences of population change. Santa Monica Calif.: Rand.
- 15 Dörflinger, M. & Loichinger, E. (2024). Fertility decline, changes in age structure, and the potential for demographic dividends: A global analysis. *Demographic Research*, 50, S. 221–290.
- 16 Rose, C. & Hinz, C. (2023). *Unlocking the Power of Demographic Dividends. Insights and Recommendations from #The4DSeries Policy Dialogues*. Berlin: Berlin Institute for Population and Development.
- 17 Cf. note de fin 15.
- 18 Cf. note de fin 14.
- 19 Cf. note de fin 15.
- 20 Cf. note de fin 15.
- 21 Simelane, S. (2023). Progress, gaps, and challenges in harnessing demographic dividends to eradicate poverty., UNFPA. Addis Ababa.
- 22 Zulu, E. (28.04.22). Challenges and opportunities for harnessing the demographic transition in Africa (Presentation). *African Dialogues on Faith and Demography*.
- 23 Cf. note de fin 16.
- 24 Cilliers, Jakkie (2024). Demographics. Thematic Futures.
<https://futures.issafrica.org/thematic/03-demographic-dividend/> (28.11.24).
- 25 Katenda, L. M. (2022). For religious leaders in Africa, popular trust may present opportunity, challenge in times of crisis (Afrobarometer Dispatch No. 536).
- 26 Cf. note de fin 26.
- 27 Cf. note de fin 25.
- 28 Konrad-Adenauer-Stiftung e. V. (Ed.) (2022). Faith in action, How religious organisations facilitate demographic change in West Africa. Abidjan. Berlin-Institute for Population and Development.
- 29 Cf. note de fin 28.
- 30 Tearfund (2024). *Changing gender norms: Transforming Masculinities. Tools and Guides*. learn.tearfund.org/en/resources/series/changing-gender-norms-transforming-masculinities.
- 31 Zonneveld, A. #ImamsForShe Champions to Catalyze Sustainable Social and Cultural Change towards Fully Achieving Women's and Girls' Rights in Muslim Communities. In Askuri & Ezra Chitando (Eds.), *Women's Rights in Islam: Global Conversations on Practice and Theology*.
- 32 Faith to Action Network (2020). *Interfaith Brief on Sexual and Reproductive Health and Rights*. <https://faithtoactionnetwork.org/2022/05/09/interfaith-brief-on-srhr-sadc/> (27.11.24).; UNESCO (2023). *Inter-faith Dialogue on Reproductive Health: How Religious Leaders Play a Central role in Supporting Young People*. <https://www.unesco.org/en/articles/inter-faith-dialogue-reproductive-health-how-religious-leaders-play-central-role-supporting-young> (27.11.24).; Global Interfaith Network (2018). *Johannesburg Declaration*. <https://gin-ssogie.org/family-and-traditional-values-regional-joint-declarations/johannesburg-declaration/> (27.11.24).; INERELA+ *Positive Faith in Action* (2024). *INERELA+ Advocacy Priorities*. <https://inerela.org/inerela-advocacy-priorities/> (18.10.24).
- 33 Bakari, R. M. & Mbacke, S. *Sexual and Gender-Based Violence in the Context of Women's Rights in Islam: The Faith-based experiences of the Organisation Cadre des Religieux pour la Santé et le Développement (CRSD), Sénégal*. In Askuri & Ezra Chitando (Eds.), *Women's Rights in Islam: Global Conversations on Practice and Theology*.
- 34 Cf. note de fin 28.
- 35 Bundesministerium für wirtschaftliche Zusammenarbeit und Entwicklung (BMZ) (2014). *Bevölkerungsdynamik in der deutschen Entwicklungszusammenarbeit. Positionspapier (BMZ Strategiepapier. 10/2013. Neuauflage)*.
- 36 World Economic Forum (2024). *Global Gender Gap Report 2024*. Geneva.
- 37 World Bank (2018). *Unrealized Potential: The High Cost of Gender Inequality in Earnings*. Washington, DC.
- 38 Equimundo (2023). *State of the World's Fathers: Centering care in a world in crisis*. Washington, DC.
- 39 UNICEF (2023). *SDG Goal 5: Gender Equality - UNICEF DATA*. <https://data.unicef.org/sdgs/goal-5-gender-equality/> (27.11.24).

- 40 Commission de l'Union Africaine (2015) : Agenda 2063 : L'Afrique Que Nous Voulons.
- 41 United Nations (2024). The Sustainable Development Goals Report 2024. New York.
- 42 UNICEF (2024). What is female genital mutilation? <https://www.unicef.org/protection/female-genital-mutilation> (27.11.24).
- 43 May, J. F. (2017). The Politics of Family Planning Policies and Programs in sub-Saharan Africa. *Population and Development Review*, 43(S1), S. 308–329.
- 44 Partners in Population and Development; Royaume du Maroc Ministère de la Santé; UNFPA (2020). *Sharing Best Practices: Addressing RH, Population and Development Challenges. Case from Morocco*. <https://www.partners-popdev.org/wp-content/uploads/2021/05/BP-Morocco.pdf> (27.11.24).
- 45 Guttmacher Institute (2021). *Adding It Up: Investing in Contraceptive Services in the African Union*. www.guttmacher.org/fact-sheet/investing-contraceptive-services-african-union (28.05.24).
- 46 Sully, E. A. & et al (2020). *Adding It Up: Investing in Sexual and Reproductive Health 2019—Appendix Tables*, Guttmacher Institute. New York.
- 47 UNICEF (2023). *Child marriage*. <https://data.unicef.org/topic/child-protection/child-marriage/> (27.11.24).
- 48 UNFPA (2022). *Child Marriage*. www.unfpa.org/child-marriage (28.05.24).
- 49 UNICEF (2024). *Are we on track to end child marriage by 2030? (The Child Marriage Data Portal)*. child-mariagedata.org/global-trends/ (27.11.24).
- 50 UNICEF (2023). *Is an End to Child Marriage within Reach? Latest trends and future prospects. 2023 update*. New York.
- 51 Cf. note de fin 50.
- 52 Cf. note de fin 49.
- 53 Cf. note de fin 49.
- 54 Cf. note de fin 50.
- 55 UNICEF (2024). *Early Childbearing*. data.unicef.org/topic/child-health/adolescent-health/ (27.11.24).
- 56 WHO (2024). *Adolescent pregnancy. Fact Sheet*. www.who.int/news-room/fact-sheets/detail/adolescent-pregnancy (28.06.24).
- 57 Ajayi, A. I., Athero, S., Muga, W. & Kabiru, C. W. (2023). *Lived experiences of pregnant and parenting adolescents in Africa: A scoping review*. *Reproductive health*, 20(113).
- 58 Delprato, M., Akyeampong, K. & Dunne, M. (2017). *Intergenerational Education Effects of Early Marriage in Sub-Saharan Africa*. *World Development*, 91, S. 173–192.; Marphatia, A. A., Saville, N. M., Amable, G. S., Manandhar, D. S., Cortina-Borja, M., Wells, J. C. et al. (2020). *How Much Education Is Needed to Delay Women's Age at Marriage and First Pregnancy?* *Frontiers in Public Health*, 7.
- 59 WHO (2024). *Violence against women*. www.who.int/news-room/fact-sheets/detail/violence-against-women (15.10.24).
- 60 Beyene, A. S., Chojenta, C., Roba, H. S., Melka, A. S. & Loxton, D. (2019). *Gender-based violence among female youths in educational institutions of Sub-Saharan Africa: a systematic review and meta-analysis*. *Systematic reviews*, 8(59).
- 61 Cf. note de fin 59.
- 62 UNICEF (2024). *Intimate partner violence*. unicef.org/topic/child-protection/violence/intimate-partner-violence/ (27.11.24).
- 63 Maruo, M., Arango, D. J., Grossi, A. M. del Mar, Contreras-Urbina, M. (2023). *Addressing Gender-Based Violence to Accelerate Gender Equality (Gender Thematic Policy Notes Series: Issues and Practice Note)*. Washington, DC: World Bank.
- 64 Cf. note de fin 30.
- 65 Cf. note de fin 30.
- 66 Institute for Reproductive Health, Center for Child and Human Development, Georgetown University & USAID (2020). *Transforming Masculinities/Masculinité, Famille, et Foi Intervention*. Endline Quantitative Research Report. Washington, DC.
- 67 Tearfund (2018). *Transforming Masculinities: A qualitative research summary*. <https://res.cloudinary.com/tearfund/image/fetch/https://learn.tearfund.org/-/media/learn/resources/reports/2018-tearfund-transforming-masculinities-summary-en.pdf> (27.11.24).
- 68 UNFPA Morocco (2023). *Journée internationale de la jeunesse : Miser sur les futurs leaders religieux pour lutter contre les stéréotypes et la violence de genre*. morocco.unfpa.org/fr/news/journ%C3%A9e-internationale-de-la-jeunesse-miser-sur-les-futurs-leaders-religieux-pour-lutter-contre (16.10.24).
- 69 ICF (2024). *STATcompiler. The DHS program (Current marital status [Women]: Widowed)*. www.statcompiler.com/en/ (16.10.24).
- 70 Cf. note de fin 69.
- 71 World Bank (2018). *Invisible and Excluded: The Fate of Widows and Divorcees in Africa*. www.worldbank.org/en/news/feature/2018/01/20/invisible-and-excluded-the-fate-of-widows-and-divorcees-in-africa. (27.11.24).
- 72 Scholz, B. & Gomez, M. (2004). *Bringing Equality Home: Promoting and Protecting the Inheritance Rights of Women. A Survey of Law and Practice in Sub-Saharan Africa*. Geneva: Centre on Housing Rights and Evictions.
- 73 Conférence des Eglises de toute l'Afrique (2022). *Outil De Plaidoyer Pour La Justice Pour Les Veuves. Aptitudes Pour Un Plaidoyer Efficace Pour Les Droits Des Veuves*.
- 74 Cf. note de fin 73.
- 75 Cf. note de fin 73.
- 76 Ecole de Santé Publique de l'Université Kinshasa (2024). *Objectif 3 - Bonne santé et bien-être - Indicateurs pour les objectifs de développement durable*. <https://odd-dashboard.cd/3/>.
- 77 Commission de l'Union Africaine (2003). *Protocole à la charte africaine des droits de l'Homme et des peuples relatif aux droits des femmes*.
- 78 ICF (2024). *STATcompiler. The DHS Program (Total fertility rate 15-44; Total wanted fertility rate)*. www.statcompiler.com/en/ (15.10.24).
- 79 Cf. note de fin 45.
- 80 Cf. note de fin 45.
- 81 UNICEF (2024). *Adolescent HIV prevention (UNAIDS 2024 estimates)*. <https://data.unicef.org/topic/hiv/adolescents-young-people/> (27.11.24).
- 82 UNICEF (2023). *HIV Statistics - Global and Regional Trends. Key HIV epidemiology indicators for children and adolescents aged 0-19, 2000-2022 (UNAIDS 2023 estimates)*.
- 83 Cf. note de fin 82.
- 84 UNESCO (2019). *Facing the facts: the case for comprehensive sexuality education. (Policy Paper no. 39)*.
- 85 INERELA+, Save the Children Sweden, UNESCO (2019). *Religious Leaders' Handbook on Adolescent Sexual and Reproductive Health and Rights*.
- 86 Faith to Action Network (2018). *Delivering for family health and wellbeing: case stories from the network. Age appropriate sexuality education from a Muslim perspective and more*. Nairobi.
- 87 Kenya Muslim Youth Development Organization (07.12.22). *Age-Appropriate Sexuality Education from an Islamic Perspective (Presentation)*. African Dialogues on Faith and Demography.
- 88 Religions for Peace - Democratic Republic of Congo (10.05.23). *No more violence among us! Project for young girls' education in displaced settings, promoting personal development (Presentation)*. African Dialogues on Faith and Demography.

- 89 United Nations (2019). Easing fears and promoting gender equality in Chad's girls-only classrooms. UN News. <https://news.un.org/en/story/2019/02/1033822> (28.11.24).
- 90 Cadre des Religieux pour la Santé et le Développement (2015). Islamic Argumentation on Birth Spacing: Family Planning within Islam. <https://berkeleycenter.georgetown.edu/publications/islamic-argumentation-on-birth-spacing> (28.11.24).
- 91 UNFPA Chad (2024). Le programme UNFPA SUPPLY dégage chaque année deux millions de dollars pour accélérer la planification familiale au Tchad! <https://wcaro.unfpa.org/fr/news/le-programme-unfpa-supply-d%C3%A9gage-chaque-ann%C3%A9e-deux-millions-de-dollars-pour-acc%C3%A9l%C3%A9rer-la-0> (28.11.24).
- 92 UNESCO Global Education Monitoring Report & UNESCO Institute for Statistics (2024). #HerEducation-OurFuture. Investing in girls' and women's education: A smart investment to accelerate development. The latest facts on gender equality in education.
- 93 UNESCO (2024). Spotlight Report on Basic Education Completion and Foundational Learning in Africa. Paris.
- 94 UNICEF (2022). Education. <https://data.unicef.org/topic/gender/gender-disparities-in-education/> (28.11.24).
- 95 UNICEF (2022). Primary Education. <https://data.unicef.org/topic/education/primary-education/> (17.10.24).; UNICEF (2022). Secondary Education. <https://data.unicef.org/topic/education/secondary-education/> (17.10.24).; UNICEF & African Union Commission (2021). Transforming Education in Africa. An evidence-based overview and recommendations for long-term improvements.
- 96 UNESCO Institute for Statistics & Global Education Monitoring Report (2024). World Inequality Database on Education (WIDE). www.education-inequalities.org/ (07.11.24).
- 97 UNICEF & WHO (2024). Progress on drinking water, sanitation and hygiene in schools 2015–2023: special focus on menstrual health. New York.
- 98 Faith in Water (2016). Engaging Faiths on Menstrual Health. www.faitthinwater.org/uploads/4/4/3/0/44307383/final-mhm_uganda_faiths_workshop_report-lowres.pdf (28.11.24).
- 99 Faith in Water (2024). Dignity for Girls. www.faitthinwater.org/dignity-for-girls.html (04.09.24).
- 100 Faith in Water (2019). We've reached nearly 32,000 people on menstrual health! www.faitthinwater.org/news--resources/weve-reached-more-than-24600-people-on-menstrual-health (17.10.24).
- 101 Girls Education Challenge (2023). Final reflections: Achievements and lessons learned. Every Adolescent Girl Empowered and Resilient (EAGER) Sierra Leone FEBRUARY 2019 – JANUARY 2023.
- 102 BBC Media Action (2023). Every Adolescent Girl Empowered and Resilient (EAGER). Social and Behaviour Change Communication Endline Evaluation Report.
- 103 National Statistical Office (2021). Malawi Multiple Indicator Cluster Survey 2019-20, Survey Findings Report. Zomba, Malawi.
- 104 Lyka Mtambo, Religions for Peace Interreligious Council Malawi (19.12.23). Panel Discussion with Three Faith Actors: Strategies for Success. African Dialogues on Faith and Demography.
- 105 United Nations Malawi (2019). Religious tolerance and respect for fundamental human rights and freedoms. <https://malawi.un.org/en/46784-religious-tolerance-and-respect-fundamental-human-rights-and-freedoms> (28.11.24).
- 106 Masina, L. (6.6.21). Malawi Moves to Allow Hijabs in All Schools. VOA. www.voanews.com/a/africa_malawi-moves-allow-hijabs-all-schools/6206704.html (17.10.24).
- 107 Cf. note de fin 104.
- 108 Cf. note de fin 1.
- 109 Cf. note de fin 1.
- 110 World YWCA (2022). We Rise We Lead. Young Women-Led Feminist Consultation Methodology Guide. Geneva.
- 111 Berlin Institute for Population and Development (2024). BI Fact Sheets: Population Dynamics and Employment Promotion. Berlin.
- 112 ILOSTAT (2023): African youth face pressing challenges in the transition from school to work. <https://ilostat.ilo.org/blog/african-youth-face-pressing-challenges-in-the-transition-from-school-to-work/> (28.11.24).
- 113 Cf. note de fin 1.
- 114 WHO (2023). Disability. Fact Sheet. www.who.int/news-room/fact-sheets/detail/disability-and-health (17.10.24).
- 115 UNICEF (2021). Seen, Counted, Included: Using data to shed light on the well-being of children with disabilities. New York.
- 116 World Bank Group Poverty & Equity (2021). Who is disabled in Sub-Saharan Africa? (Poverty & Equity Notes, 40).
- 117 Light for the World Belgium (2024). Our Programme in Africa. www.lightfortheworld.be/en/programme-africa/ (28.11.24).
- 118 Light for the World International (2023). Economic Empowerment Capacity Statement. Vienna.
- 119 Mercy Mbasha, Light for the World Tanzania (13.07.23). Panel Discussion with Five Youth Leaders: Experiences as Agents of Change & The Role of Faith Actors to Support Young People. African Dialogues on Faith and Demography.
- 120 All Africa Conference of Churches (2024). Our Identity. www.aacc-ceta.org/ (18.10.24).
- 121 Congrès panafricain de la jeunesse (2024). Afrique : Ma Maison. Mon Avenir. <https://allafricayouthcongress.org/fr/%C3%A0-propos>.
- 122 Bryan Muyunga, All Africa Conference of Churches (13.07.24). Panel Discussion with Five Youth Leaders: Experiences as Agents of Change & The Role of Faith Actors to Support Young People. African Dialogues on Faith and Demography.
- 123 UNESCO (2014). Éducation à la puberté et à la gestion de l'hygiène menstruelle. Paris. (Politiques rationnelles et bonnes pratiques sur l'éducation et le VIH & SIDA. Brochure, 9).

À propos de l'Institut berlinois

L'Institut berlinois pour la population et le développement est un groupe de réflexion indépendant qui se consacre aux questions de changements démographiques régionaux et mondiaux. Créé en 2000 en tant que fondation à but non lucratif, l'Institut a pour mission de sensibiliser au changement démographique, de promouvoir le développement durable, d'introduire de nouvelles idées dans le débat politique et de développer des réponses basées sur des preuves tangibles afin de faire face aux défis démographiques en Allemagne comme dans le reste du monde. Ses études et documents d'orientation sont en accès libre sur son site Web à destination de toutes les personnes intéressées par les problématiques démographiques actuelles et leurs solutions. Pour plus d'informations, consultez le site www.berlin-institut.org.

Soutenez le travail indépendant de l'Institut berlinois

L'Institut berlinois est une fondation à but non lucratif. Nous ne recevons aucun soutien institutionnel public ni aucun financement de base. Les recherches en cours sont financées par des subventions de projets, des contrats de recherche et des dons privés. Disposer de ressources non conditionnées par une certaine utilisation nous permet de développer en permanence de nouvelles idées et d'identifier les tendances futures. C'est pourquoi les contributions individuelles sont particulièrement précieuses pour notre travail. Pour plus d'informations, rendez-vous sur <https://www.berlin-institut.org/en/donations>.

À propos de Religions pour la Paix

Fondée en 1970, l'organisation Religions pour la Paix est la plus grande alliance de responsables religieux et de communautés de croyants poursuivant des objectifs communs de promotion de la paix. Elle réunit toutes les institutions, communautés et responsables ethniques et religieux pertinents pour dispenser les services nécessaires et, grâce à ce travail concret, elle permet d'instaurer un climat de confiance et de cultiver durablement une démarche collaborative. Religions pour la Paix a aujourd'hui des conseils interreligieux dans plus de cent pays et six régions du monde. Aux côtés de son Réseau des femmes de foi et de son Réseau interreligieux des jeunes, l'organisation englobe la foi dans toute son étendue et sa profondeur et dialogue avec des communautés de croyants à toutes les échelles, du niveau local au niveau international. Religions pour la Paix est chapeauté par un Conseil mondial composé de responsables religieux de haut niveau originaires de 60 pays. Mue par une démarche et un mécanisme uniques en leur genre, l'organisation vise à initier, à former et à animer les conseils interreligieux, qui forment la base de ce dialogue et du renforcement de la confiance. Les conseils interreligieux sont certes membres de Religions pour la Paix, mais ils sont gérés et dirigés à l'échelle locale.

À propos de l'UNFPA

L'UNFPA est l'agence des Nations Unies en charge des questions de santé sexuelle et reproductive. Sa mission est de créer un monde dans lequel chaque grossesse est désirée et chaque accouchement sans danger, un monde dans lequel chaque jeune réalise pleinement son potentiel.

Fidèle à sa devise « Des droits et des choix pour tous », elle œuvre pour la promotion de l'égalité des genres et encourage les femmes, les filles et les jeunes à prendre en main leur corps et leur avenir. Aux côtés de partenaires dans plus de 150 pays, elle cherche à améliorer l'accès à une large palette de services de santé sexuelle et reproductive. Son objectif : faire en sorte que tous les besoins en matière de planification familiale soient satisfaits et mettre fin aux cas évitables de mortalité maternelle, aux violences basées sur le genre et aux pratiques néfastes telles que le mariage des enfants et les mutilations génitales féminines d'ici 2030. Vous trouverez plus d'informations sur le site <https://www.unfpa.org/fr/propos-de-lunfpa>.



Berlin Institute

for Population and Development
Schillerstrasse 59
10627 Berlin
Allemagne

www.berlin-institut.org

ISBN : 978-3-946332-77-0

